

**UNIBEL S.A.**

**Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton  
International  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

A l'Assemblée Générale  
**UNIBEL S.A.**  
2, allée de Longchamp  
92150 Suresnes

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UNIBEL S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Évaluation des écarts d'acquisition**

*(Note 4.1 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés)*

#### **Description du risque**

Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 837,5 millions d'euros, soit 22% du total de l'actif.

Les tests de dépréciation effectués par la Direction sur les écarts d'acquisition de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par le Groupe intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :

- les flux de trésorerie futurs,
- les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux.

En conséquence, une variation dans ces hypothèses est susceptible de modifier la valeur de ces écarts d'acquisition.

Compte tenu de l'importance des écarts d'acquisition au bilan et de la sensibilité de ces évaluations aux hypothèses retenues par la direction, nous avons considéré l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition comme un point clé de notre audit.

#### **Notre réponse au risque**

Nous avons effectué une analyse critique des méthodes et des principales hypothèses, incluant les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19, mises en œuvre par la Direction pour déterminer la valeur des écarts d'acquisition. Nous avons réalisé les procédures suivantes, sur les tests de dépréciation des principales UGT :

1. nous avons apprécié les éléments composant la valeur comptable des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) aux niveaux desquels les écarts d'acquisition sont suivis par le Groupe et la cohérence de ces éléments avec ceux pris en compte dans les projections des flux de trésorerie ;
2. nous avons vérifié la permanence des méthodes dans la mise en œuvre pratique des tests de dépréciation pour déterminer les valeurs et vérifier la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ;
3. nous avons rapproché les prévisions de trésorerie avec les derniers budgets examinés par la Direction ; nous avons apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec l'historique de performance du Groupe et des UGT concernées ;

4. nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses d'activité clés (notamment les perspectives futures de croissance) et du taux de croissance long terme auprès des contrôleurs financiers du Groupe, notamment au regard de l'évolution i) du contexte de consommation des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent, ii) des facteurs contribuant à la formation du prix des principales composantes des coûts de production et iii) des conditions de négociation des prix de vente auprès des principaux réseaux de distribution ;
5. nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le modèle de valorisation et les taux d'actualisation retenus par rapport à des références de marché ;
6. nous avons examiné les analyses de sensibilité effectuées par la direction à la lumière de nos propres calculs de sensibilité ;
7. nous avons vérifié que la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée sur ces analyses.

#### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

#### **AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES**

##### ***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

##### ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société UNIBEL par votre Assemblée Générale du 16 mai 2013 pour Grant Thornton et du 20 mai 2021 pour PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Grant Thornton était dans la 12<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 1<sup>ère</sup> année.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

## **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### **Rapport au Comité d'Audit**

Nous remettons au Comité d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

*Xavier Belet*

Xavier Belet

*Thierry Leroux*

Thierry Leroux

 *Virginie Palethorpe*

Virginie Palethorpe



**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
États financiers - Comptes consolidés

## 5.5 – ÉTATS FINANCIERS

### 5.5.1 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

#### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	NOTES	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	3.1	<b>3 378,9</b>	<b>3 455,7</b>
Coût des produits et services vendus	3.2	(2 458,8)	(2 448,2)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>920,1</b>	<b>1 007,5</b>
Frais commerciaux et de distribution	3.2	(411,9)	(432,3)
Frais de recherche et développement	3.2	(29,0)	(30,4)
Frais généraux et administratifs	3.2	(263,6)	(283,9)
Autres charges et produits opérationnels	3.2	5,3	(0,4)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>220,9</b>	<b>260,4</b>
Autres charges et produits non courants	3.3	405,8	(18,4)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>626,7</b>	<b>242,0</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.4	6,0	1,5
Coût de l'endettement financier brut	3.4	(25,4)	(26,2)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>(19,4)</b>	<b>(24,7)</b>
Autres produits et charges financiers	3.4	(11,1)	(4,3)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,8)	(0,1)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>595,4</b>	<b>212,8</b>
Charge d'impôt	3.5	(63,6)	(63,9)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>531,8</b>	<b>148,9</b>
Intérêts minoritaires		(61,9)	(56,7)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>469,9</b>	<b>92,3</b>
Résultat net par action	3.6	224,17	44,02
Résultat net dilué par action	3.6	224,17	44,02

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL**

(en millions d'euros)	NOTES	2021	2 020
<b>Résultat net de la période</b>		<b>531,8</b>	<b>148,9</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>Éléments non recyclables</b>			
Pertes et gains actuariels des engagements de retraites	4.11	1,9	(1,6)
Effet d'impôt		(0,5)	(0,4)
Pertes et gains latents sur les actifs financiers	4.9.1		
Effet d'impôt			
<b>Éléments recyclables</b>			
Différence de Conversion		70,7	(83,2)
Réévaluation hyperinflation		17,0	
Pertes et gains latents sur les couvertures de flux de trésorerie	4.15		
Montants comptabilisés en capitaux propres		(16,4)	16,2
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt		0,00	0,00
Effet d'impôt		4,2	(4,5)
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL RECONNU EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>77,0</b>	<b>(73,4)</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>		<b>608,8</b>	<b>75,6</b>
Part du Groupe		537,3	47,3
Intérêts minoritaires		71,5	28,2

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**BILAN CONSOLIDÉ**
**ACTIF**

(en millions d' euros)	NOTES	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ*
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Ecart d'acquisition	4.1	837,5	867,6
Autres immobilisations incorporelles	4.2	548,5	627,7
Immobilisations corporelles	4.3.1	885,4	949,6
Immobilisations corporelles - droits d'usage	4.3.2	92,3	105,4
Investissements financiers	4.4	116,1	82,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence		4,8	5,7
Autres actifs financiers	4.4	7,3	6,3
Prêts & avances	4.4	12,4	12,8
Clients & autres créances	4.7	1,0	1,2
Actifs d'impôts différés	4.8	54,3	15,5
<b>TOTAL</b>		<b>2 559,8</b>	<b>2 673,8</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	4.6	337,9	371,2
Clients et autres créances	4.7	395,5	434,5
Autres actifs financiers	4.4	10,7	22,0
Prêts & avances	4.4	1,0	1,1
Actifs d'impôts courants	4.4	35,8	40,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.14	501,4	594,8
<b>TOTAL</b>		<b>1 282,4</b>	<b>1 463,6</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 842,1</b>	<b>4 137,3</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
États financiers - Comptes consolidés

**BILAN PASSIF**

(en millions d' euros)	NOTES	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ*
Capital	4.9	1,7	1,7
Primes			
Réserves		1 221,3	1 260,0
Actions propres	4.9	(7,9)	(7,2)
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>		<b>1 215,1</b>	<b>1 254,6</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>		<b>285,3</b>	<b>658,9</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 500,4</b>	<b>1 913,4</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions	4.10	4,6	6,1
Avantages du personnel	4.11	43,3	72,0
Passifs d'impôts différés	4.8	234,2	248,8
Passifs de location financement supérieurs à un an	4.14	75,6	88,0
Emprunts et dettes financières supérieurs à un an	4.14	1 067,3	850,3
Autres passifs	4.12	85,6	85,8
<b>TOTAL</b>		<b>1 510,6</b>	<b>1 351,0</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions	4.10	5,1	5,2
Avantages du personnel	4.11	2,4	6,0
Passifs de location financement inférieurs à un an	4.14	22,3	23,2
Emprunts et dettes financières inférieurs à un an	4.14	141,1	141,2
Autres passifs financiers	4.16	13,6	0,0
Fournisseurs et autres dettes	4.13	610,4	658,3
Passifs d'impôts exigibles		32,1	28,9
Concours bancaires et autres emprunts	4.14	4,2	10,2
<b>TOTAL</b>		<b>831,2</b>	<b>872,9</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>3 842,1</b>	<b>4 137,3</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
États financiers - Comptes consolidés

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

(en millions d'euros)	NOTES	NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION	CAPITAL	ÉCARTS DE CONVERSION	ACTIONS PROPRES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ	RÉSERVES CONSO- LIDÉES	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORI- TAIRES	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>		<b>2 096 123</b>	<b>1,7</b>	<b>(78,2)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>75,0</b>	<b>1 229,0</b>	<b>1 220,3</b>	<b>642,6</b>	<b>1 862,9</b>
Affectation du résultat de la période antérieure						(75,0)	75,0			
Dividendes versés							(15,7)	(15,7)	(10,0)	(25,7)
Résultat de la période						92,3		92,3	56,7	148,9
Autres éléments du résultat global	4.9			(51,5)			6,6	(45,0)	(28,4)	(73,4)
Autres variations de valeur reconnues directement en capitaux propres					0,0		2,7	2,7	(2,0)	0,7
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ*</b>		<b>2 096 123</b>	<b>1,7</b>	<b>(129,7)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>92,3</b>	<b>1 297,5</b>	<b>1 254,6</b>	<b>658,9</b>	<b>1 913,4</b>
Affectation du résultat de la période antérieure						(92,3)	92,3	0,0		0,0
Dividendes versés							(23,1)	(23,1)	(2,5)	(25,6)
Résultat de la période						469,9		469,9	61,9	531,8
Autres éléments du résultat global	4.9			61,9			5,5	67,4	9,6	77,0
Autres variations de valeur reconnues directement en capitaux propres		0			(0,7)		(553,0)	(553,7)	(442,5)	(996,3)
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>		<b>2 096 123</b>	<b>1,7</b>	<b>(67,9)</b>	<b>(7,9)</b>	<b>469,9</b>	<b>819,2</b>	<b>1 215,1</b>	<b>285,3</b>	<b>1 500,4</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

(en millions d'euros)	NOTES	2021	2 020
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat avant impôts		595,4	212,8
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		148,2	135,4
Amortissements sur droits d'usage		19,3	21,7
Plus ou moins values de cession		0,3	1,1
Reclassement du résultat financier		26,6	23,1
Reclassement du résultat financier - droits d'usage		3,9	5,9
Elimination du résultat des sociétés mise en équivalence		0,8	0,1
Autres éléments non monétaires du résultat		(459,3)	(5,7)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>335,1</b>	<b>394,5</b>
Variation des stocks, créances et dettes courants	5.1	(6,0)	34,0
Variation des créances et dettes non courantes		1,1	(0,9)
Impôts sur le résultat payés		(51,4)	(45,6)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(1)</b>	<b>278,8</b>	<b>381,9</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'activités		(202,9)	(67,4)
Cessions d'activités		17,44	0,00
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	(118,2)	(120,6)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	2,6	0,9
Subventions d'investissement encaissées		3,1	5,4
Acquisitions d'actifs financiers		(39,0)	(25,1)
Cessions d'actifs financiers		8,6	9,2
Dividendes reçus		1,1	0,7
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2)</b>	<b>(327,3)</b>	<b>(196,9)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés		(25,6)	(25,7)
Intérêts payés		(15,3)	(18,8)
Charges d'intérêts - droits d'usage		(3,9)	(5,9)
Part capital de passif de loyers remboursés		(20,4)	(18,1)
Variation des comptes courants avec les entités hors périmètre	5.3.1	(39,7)	1,9
Emissions d'emprunts et dettes financières	5.3.2	373,1	293,2
Remboursements d'emprunts et dettes financières	5.3.2	(312,0)	(231,6)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(3)</b>	<b>(43,8)</b>	<b>(5,0)</b>
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1)+(2)+(3)	(92,3)	180,1
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE</b>		<b>584,6</b>	<b>414,5</b>
Incidence des variations des cours des devises		4,9	(9,9)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À LA CLÔTURE</b>	<b>4.14</b>	<b>497,2</b>	<b>584,6</b>
A la date de clôture, la trésorerie nette est ainsi composée :			
Valeurs mobilières de placement	4.14	126,8	95,0
Disponibilités	4.14	374,6	499,7
Concours bancaires et intérêts courus sur trésorerie	4.14	(4,2)	(10,2)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

<b>NOTE 1</b>	Principes, règles, méthodes comptables et faits marquants de l'exercice	192	<b>NOTE 6</b>	Engagements financiers	224
<b>NOTE 2</b>	Évolution du périmètre de consolidation et variation des pourcentages d'intérêts dans les entités consolidées	196	<b>NOTE 7</b>	Litiges	225
<b>NOTE 3</b>	Compte de résultat	196	<b>NOTE 8</b>	Parties liées	225
<b>NOTE 4</b>	Bilan	200	<b>NOTE 9</b>	Événements postérieurs à la clôture	226
<b>NOTE 5</b>	Flux de trésorerie	223	<b>NOTE 10</b>	Périmètre de consolidation	226
			<b>NOTE 11</b>	Honoraires des Commissaires aux comptes	228

### NOTE 1

## Principes, règles, méthodes comptables et faits marquants de l'exercice

### 1.1 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

En application du Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le Règlement n° 297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés de Bel de l'exercice 2021 sont établis et présentés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et avec les IFRS publiés par l'IASB, à la date de préparation de ces états financiers. Les comptes clos au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Directoire du 17 mars 2022.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

#### NORME NOUVELLEMENT APPLIQUÉE EN 2021

Le Groupe a appliqué la norme IAS 29 pour convertir les comptes de la filiale située en Iran, pays dont la monnaie est hyperinflationniste au sens d'IAS 29.

#### NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS DONT L'APPLICATION EST OBLIGATOIRE À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

##### Décision de l'IFRS IC - avantages au personnel

Le Groupe a appliqué la décision de mai 2021 rendue par l'IFRS IC sur les modalités d'évaluation des engagements de

type indemnité de fin de carrière validée par l'IASB selon la méthode rétrospective. Selon la position retenue, lorsque le régime prévoit le versement d'une indemnité au salarié, s'il est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de services, l'IFRS IC a considéré que l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage.

En conséquence, les informations comparatives présentées pour 2020 ont été retraitées et elles sont donc présentées selon les principes de la norme IAS 8. Les effets du changement de méthode comptable qui en découlent portent les provisions avantages du personnel qui ont été diminuées de 7,9 millions d'euros, en contrepartie des capitaux propres pour 5,8 millions d'euros, et les impôts différés. Le compte de résultat de l'année 2020 n'a pas été retraité, les impacts étant non significatifs. (Cf. Note 1.7).

Aucune norme ou amendement à venir n'aura d'impacts significatifs sur les états financiers du groupe lors de leur application obligatoire.

#### NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS DONT L'APPLICATION EST NON OBLIGATOIRE À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 MAIS POUVANT ÊTRE ANTICIPÉS

Le Groupe n'applique par anticipation aucune norme ou interprétation non obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## 1.2 – BASE D'ÉVALUATION UTILISÉE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

## 1.3 – RECOURS À DES ESTIMATIONS

En vue de l'établissement des états financiers consolidés, les Directions du Groupe ou des sociétés intégrées peuvent être amenées à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses sous-jacentes qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe.

Déterminées sur la base des informations et situations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses sous-jacentes peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité.

Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation des actifs, les engagements envers les salariés, les actifs d'impôts différés et les provisions.

## 1.4 – MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif de ses filiales, à savoir le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir les avantages. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

La coentreprise, au sens d'IFRS 11, est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs. Les intérêts du Groupe dans les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût d'acquisition incluant les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

Les participations dans les sociétés autres que des filiales et des entreprises associées ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur en « Investissements financiers ».

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date effective de transfert de contrôle au Groupe, selon la méthode de l'acquisition décrite dans la norme révisée IFRS 3. Les produits et charges des filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de leur date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Les comptes du Groupe sont préparés sur la base des états financiers des sociétés consolidées établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, préalablement retraités pour les mettre en conformité avec les normes comptables internationales.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre. La liste des filiales consolidées au 31 décembre 2021 est présentée en Note 10.

## 1.5 – AUTRES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

### CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les filiales hors zone Euro et dont la monnaie n'est pas celle d'une économie en hyperinflation ont pour monnaie de fonctionnement leur monnaie nationale et ont converti leurs états financiers sur la base :

- du taux moyen de l'exercice pour les postes du compte de résultat et les flux, sauf en cas de forte variation de leur monnaie nationale. Dans ce cas, le taux moyen de l'exercice est remplacé par des taux moyens distincts par période homogène en termes de cours de devises ;
- du cours de change en vigueur au 31 décembre pour les postes du bilan.

La part du Groupe dans les différences de conversion qui en résultent est portée dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion », jusqu'à ce que les investissements auxquels elle se rapporte soient vendus ou liquidés. Les écarts de conversion sont alors comptabilisés au compte de résultat.

La part revenant aux tiers est portée au poste « Intérêts minoritaires ».

### OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie de fonctionnement de la filiale au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

À la clôture de l'exercice, les créances, disponibilités et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change de clôture, ou de couverture le cas échéant ; les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées dans le compte de résultat en :

- marge brute pour les transactions commerciales ;
- autres produits et charges financières pour les opérations de trésorerie.

### HYPERINFLATION EN IRAN

En 2020, un consensus a été atteint pour estimer que les conditions sont réunies pour considérer l'Iran comme une économie hyper-inflationniste au sens de la norme IAS 29. Ces conditions comprennent notamment le niveau d'inflation cumulée sur trois ans qui a dépassé le seuil de 100 % au cours du deuxième semestre 2021.

En 2021, Bel applique la norme IAS 29 pour sa filiale en Iran à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ainsi, les actifs et passifs non monétaires de cette filiale, ainsi que son compte de résultat sont retraités pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de sa monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte qui est enregistré en résultat financier. De plus, comme requis par la norme, les états financiers de ce pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

À l'ouverture de l'exercice 2021, l'application de la norme s'est traduite par une augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles de 9,0 millions d'euros, constatée en contrepartie des autres éléments du résultat global (cf. Notes 4.2 et 4.3).

### 1.6 – EFFETS DE LA COVID-19

Sur l'année 2021, le Groupe a maintenu sa priorité absolue d'assurer la sécurité et la santé de ses collaborateurs en mettant en place des mesures préventives très strictes sur l'ensemble de ses sites à travers le monde. Grâce à ces mesures, aucune fermeture de site n'a été déplorée et le Groupe est parvenu à assurer la continuité de la production et de la commercialisation de ses produits malgré l'adaptation permanente des mesures sanitaires requises, et notamment les confinements successifs.

Afin de limiter les impacts de la crise, le Groupe s'est mobilisé de manière permanente pour gérer ses stocks et matières premières au regard de la fluctuation de la demande des consommateurs et pour limiter les surcoûts opérationnels induits par la gestion de la crise.

Sur l'ensemble des exercices 2020 et 2021, le Groupe estime que l'impact global de la crise liée à la Covid-19 sur les ventes est non significatif avec néanmoins des disparités importantes par zone géographique. Les effets de la pandémie sont limités et n'ont pas généré d'indice de perte de valeurs. En 2021 comme en 2020, le Groupe n'a pas eu recours à des dispositifs d'aide des États tels que différés

de paiement, PGE ou encore allègements ou reports de loyers négociés avec ses bailleurs.

La fin de l'exercice 2021 a cependant laissé entrevoir un contexte inflationniste sur les matières premières lié à une forte tension sur la boucle d'approvisionnement qui devrait se prolonger en 2022.

### 1.7 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le Groupe a appliqué la décision de mai 2021 rendue par l'IFRS IC sur les modalités d'évaluation des engagements de type indemnité de fin de carrière validée par l'IASB selon la méthode rétrospective. Selon la position retenue, l'IFRS IC a considéré que l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage, si certains critères sont remplis. Le régime doit prévoir le versement d'une indemnité au salarié, si celui-ci est présent à la date de son départ en retraite. Par ailleurs, le montant de l'indemnité doit être fonction de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service.

En conséquence, les informations comparatives présentées pour 2020 ont été retraitées et elles sont donc présentées selon les principes de la norme IAS 8. Au 1er janvier 2020, les effets du changement de méthode comptable qui en découlent portent sur les capitaux propres, pour +5,8 millions d'euros, les provisions avantages du personnel, pour (7,9) millions d'euros, et les impôts différés, pour +1,9 millions d'euros. Le compte de résultat de l'année 2020 n'a pas été retraité, les impacts étant non significatifs.

ACTIF (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2020 PUBLIÉ	VARIATION	31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Actifs d'impôts différés	15,6	(0,1)	15,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 673,9</b>	<b>(0,1)</b>	<b>2 673,8</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 137,5</b>	<b>(0,1)</b>	<b>4 137,3</b>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2020 PUBLIÉ	VARIATION	31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ
Réserves	1 256,1	3,9	1 260,0
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<b>1 250,7</b>	<b>3,9</b>	<b>1 254,6</b>
INTERETS MINORITAIRES	656,9	2,0	658,9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 907,6</b>	<b>5,8</b>	<b>1 913,4</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Avantages du personnel	79,8	(7,9)	72,0
Passifs d'impôts différés	246,9	1,9	248,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 357,0</b>	<b>(6,0)</b>	<b>1 351,0</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>4 137,5</b>	<b>(0,1)</b>	<b>4 137,3</b>

### 1.8 – PRISE EN COMPTE DES RISQUES CLIMATIQUES

En cohérence avec son modèle de croissance engagée et responsable, le groupe Bel a dévoilé en 2019 sa nouvelle identité d'entreprise « For All For Good »<sup>(1)</sup> et ses cinq défis prioritaires, parmi lesquels figure l'objectif de « Lutter

contre le changement climatique et réduire son empreinte environnementale ».

Au premier trimestre 2022, le Groupe a d'ailleurs amorcé une nouvelle étape dans sa transformation en érigeant la réduction carbone comme un moteur de sa performance financière et extra-financière, en vue de s'aligner sur une trajectoire climat ambitieuse à +1,5°C<sup>(2)</sup>. Bel s'est ainsi engagé à renforcer son objectif de réduction carbone via

(1) "For All. For Good." signifie « Pour tous. Pour de bon. »

(2) Le Groupe Bel avait rejoint l'initiative Science Based Targets en 2017 et définit en 2019, ses objectifs pour limiter le réchauffement climatique à +2°C.

une réduction nette d'un quart de ses émissions de gaz à effet de serre, sur toute sa chaîne de valeur d'ici 2035<sup>(1)</sup>, et l'intégration du carbone comme un outil de pilotage de ses activités.

#### PILOTAGE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION CARBONE

Le Groupe a fait le choix de déployer un outil d'analyse de l'impact carbone à tous les niveaux de décision de l'entreprise. Bel compte déjà parmi les **entreprises pionnières qui systématisent la mesure de leur empreinte carbone** en s'appuyant sur des indicateurs de performance aussi méthodiques et intégrés à la logique de l'entreprise que les indicateurs comptables.

Piloté à partir de données mensuelles, il permet une **vision consolidée, précise et régulière de l'empreinte carbone du groupe** dans tous ses marchés, marques, segments, et produits. Concrètement, le groupe a déjà mis en place des grilles d'évaluation des impacts environnementaux et sociétaux pour toutes les décisions stratégiques de l'entreprise, et travaille à définir des budgets « carbone » au même titre que des budgets financiers.

#### INVESTISSEMENTS DURABLES

En 2021, le groupe Bel a poursuivi ses investissements pour soutenir la mise en œuvre de cette trajectoire de réduction des émissions carbone. Au titre de la nouvelle taxonomie verte européenne, la part des Capex éligibles est de 5,2% du total des Capex reportés du groupe. (voir note 3.8 « Taxonomie verte européenne »).

#### COMPTABILISATION DE L'INVESTISSEMENT DANS LE FOND CARBONE LIVELIHOODS (LCF3)

En vue de contribuer à la neutralité carbone de ses usines dès 2025 et de l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici à 2050 au plus tard, les équipes du groupe travaillent prioritairement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, jusqu'à l'atteinte d'un niveau incompressible d'émissions. Bel prévoit de séquestrer les émissions résiduelles, avec la volonté de soutenir des projets aux impacts positifs multiples sur les plans environnementaux, sociaux et économique. Le groupe a par ailleurs, rejoint le 3<sup>ème</sup> fonds carbone Livihoods (LCF3) lancé par Livihoods Venture en juin 2021, aux côtés de 13 entreprises et investisseurs financiers. L'investissement de 5,0m€ dans ce fond a été comptabilisé en investissements financiers.

#### FINANCEMENT DURABLE

Engagé dans la construction d'un modèle d'entreprise responsable et rentable, Bel est convaincu de la nécessité d'associer performance financière et extra-financière et

souhaite promouvoir des pratiques de financement plus responsables. C'est pourquoi le Groupe s'est lancé dès 2017 dans la création de lignes de crédit à impact environnemental et social pour mettre ses objectifs environnementaux et sociaux au cœur de sa stratégie de financement.

#### EVALUATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Compte tenu :

- des activités d'Unibel et de son implantation géographique,
- de la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses Facteurs de risques et sa Déclaration de performance extra-financière, et
- des engagements pris par le Groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035,

le Groupe Unibel n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2021.

En particulier :

- aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 31 décembre 2021 ;
- en 2021, le Groupe n'a pas identifié d'effets significatifs des engagements pris dans ce domaine sur la valeur de ses actifs corporels. En particulier, la mise en œuvre des plans d'actions nécessaires pour adapter les outils de production ne remet pas en cause leurs durées d'utilisation.

#### 1.9 – FAIT MARQUANT

Fin 2021, Unibel Unibel a mené une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire («OPR-RO») de sa filiale Bel. À l'issue de cette offre publique qui s'est déroulée du 24 décembre 2021 au 10 janvier 2022, le retrait obligatoire a été mis en œuvre le 25 janvier 2022, date de radiation des actions Bel du marché réglementé d'Euronext Paris.

Au 31 décembre 2021, cette opération s'est notamment traduite par l'enregistrement d'une dette financière de 172.2 millions d'euros (Cf. Note 4.14).

(1) Vs 2017, et en tenant compte de la croissance du Groupe

**NOTE 2**
**Évolution du périmètre de consolidation et variation des pourcentages d'intérêts dans les entités consolidées**
**CESSION DE LA MARQUE LEERDAMMER, SES DROITS ATTACHÉS ET DE BEL SHOTSKA UKRAINE**

Le Groupe Bel a réalisé la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer B.V., Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, à Lactalis. Le périmètre concerné est transféré à Lactalis par Sicopa, filiale détenue à 100 % par Bel, en échange de 1 591 472 actions Bel (représentant 23,16 % du capital de Bel) détenues par Lactalis (Cf. Note 4.9.2). Toutes les conditions suspensives à la finalisation de la transaction ont été satisfaites, notamment l'autorisation sans réserve au titre du contrôle des concentrations de la Commission européenne obtenue le 26 août 2021. Cette opération comprend un accord de distribution des produits du Groupe Bel par Lactalis en Allemagne, en Italie et en Ukraine (Cf. Note 3.2).

Cette cession s'est matérialisée par la constatation d'une plus-value de cession de 466,1 millions d'euros en autres

produits et charges non courants (Cf. Note 3.3) et par l'enregistrement en capitaux propres des actions Bel reçues en échange pour (697,1) millions d'euros.

**AUTRES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE**

En 2021, l'entité sénégalaise Bel Sénégal a été consolidée pour la première fois par la méthode de l'intégration globale.

Par ailleurs, Bel a acquis 17,56 % des actions ordinaires du groupe MOM. Bel détient désormais 82,5 % des actions ordinaires du groupe MOM.

L'entité Bel Syrie a été cédée au cours de l'exercice. Le résultat de cession de (8,1) millions d'euros a trait à la vente de Bel Syrie.

Enfin, la société Bel Cheese Mexico a été absorbée par la société Quesos Bel Mexico.

**NOTE 3**
**Compte de résultat**
**3.1 – INFORMATION SECTORIELLE ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Les activités du Groupe sont donc pilotées autour de deux segments : les marchés matures (ou *Global Markets*) d'une part, et les nouveaux territoires (ou *New Territories*) d'autre part. Les nouveaux territoires comprennent les activités de MOM, de All In Foods, ainsi que les pays d'Afrique subsaharienne, la Chine, l'Amérique latine et les DOM-TOM.

Les deux indicateurs clés de suivi des performances par la Direction générale du Groupe, principal décideur opérationnel, sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel par segment. Les résultats établis mensuellement par marché de destination permettent de répercuter dans les marges les effets de la volatilité des prix des matières premières et des devises, et quelles que soient les entités de production.

En revanche, le pilotage des marchés ne porte pas sur les éléments du cash-flow et du bilan. Ces indicateurs de pilotage sont établis et suivis au total du Groupe.

**PRINCIPES COMPTABLES**

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de produits, de marchandises et d'autres produits et prestations liés aux activités courantes des sociétés intégrées du Groupe, est comptabilisé net des remises et avantages commerciaux consentis et des taxes sur ventes, dès lors que le transfert du contrôle aux clients a eu lieu ou que le service a été rendu. Ces montants sont estimés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et des engagements avec les clients concernés. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert des produits.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

Par segment, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2021		2020	
	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel
Marchés matures	2 712,5	524,3	2 864,4	164,2
Nouveaux territoires	666,4	102,4	591,3	77,8
<b>TOTAL</b>	<b>3 378,9</b>	<b>626,7</b>	<b>3 455,7</b>	<b>242,0</b>

Le résultat opérationnel courant s'élève à 221 millions d'euros, en retrait de -15,2 %, du fait de fortes pressions inflationnistes, avec une hausse des prix des matières premières et du packaging, ainsi que des surcoûts liés notamment à des tensions sur le marché de l'emploi essentiellement aux États-Unis. Ces pressions sont telles qu'elles n'ont pu être intégralement compensées par les hausses de prix de vente et les importants efforts de productivité engagés depuis plusieurs années. Le résultat opérationnel a atteint 627 millions d'euros, en forte augmentation de +159 %, reflétant essentiellement la plus-value de 466 millions d'euros enregistrée lors de la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer B.V., Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine à Lactalis.

### MARCHES MATURES

La performance des marchés matures traduit l'environnement contrasté observé tout au long de l'année. Si la variation en données publiées affiche un retrait de - 5,3 %, la croissance organique reste stable (-0,3 %).

### NOUVEAUX TERRITOIRES

En 2021, la croissance organique du Groupe Bel dans les nouveaux territoires se poursuit (+14,4 % par rapport à 2020). Cette performance est de nouveau soutenue par la solide trajectoire de MOM.

### Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par destination des principaux pays se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
France	818,9	807,1
Etats-Unis	687,1	648,7
Allemagne <sup>(a)</sup>	208,3	236,2
Maroc	231,2	232,2

(a) Evolution en lien avec la cession de l'entité Bel Deutschland le 30 septembre 2021 à Lactalis.

La présentation par zone géographique se décline comme suit :

(en millions d'euros)	2021		2020	
	Chiffre d'affaires par destination	Actifs incorporels et corporels par origine	Chiffre d'affaires par destination	Actifs incorporels et corporels par origine
Europe <sup>(1)</sup>	1 788,7	1 544,3	1 857,4	1 753,4
Moyen Orient - Grande Afrique	614,7	160,9	678,4	181,9
Amériques - Asie	975,5	658,4	919,8	615,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 378,9</b>	<b>2 363,6</b>	<b>3 455,7</b>	<b>2 550,3</b>

(a) Comprend les effets de variation de périmètre. (Cf. Note 2).

La croissance organique de la zone Europe s'établit à +3,0 %. L'Allemagne et l'Autriche enregistrent de solides performances, soutenues notamment par la marque Babybel®. Tandis que la France affiche une forte progression de ses ventes par rapport à 2019 avec la dynamique très positive de Babybel® et de Boursin®, et le retour à la croissance d'Apéricube®, porté par des opérations promotionnelles et le redressement de la

consommation des produits d'apéritif et de partage à domicile.

Dans un contexte demeuré particulièrement volatil du fait de la situation économique dégradée et de la concurrence locale accrue dans certains pays, les marchés du Proche et Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord affichent un retrait organique de -8,4 %.

Enfin la zone Amérique - Asie poursuit sa dynamique de croissance avec une performance organique qui s'établit +8,9%, fruit à la fois d'une forte demande et du gain de parts de marché en Amérique du Nord. Le Canada signe ainsi sa troisième année d'accélération et voit les ventes de l'ensemble des marques cœur du Groupe progresser. Les États-Unis confirment leur potentiel de croissance, avec

trois marques cœur qui enregistrent des performances solides : Babybel®, Boursin® et La Vache qui rit®, dont les innovations récentes ont été plébiscitées.

En Asie, la Chine continue à délivrer une forte croissance à deux chiffres de ses ventes, portée notamment par l'excellente performance de la marque Kiri®.

### 3.2 – CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

Les charges opérationnelles par nature se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Charges de personnel	(632,0)	(667,9)
Dotations aux amortissements	(145,4)	(148,2)
Autres charges opérationnelles	(2 380,6)	(2 379,1)
<b>TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(3 158,0)</b>	<b>(3 195,3)</b>

Les autres charges opérationnelles comprennent les matières premières et consommables de fabrication relatives aux produits vendus, ainsi que les autres coûts relatifs aux biens et services vendus. Par ailleurs, cela comprend également les effets des contrats temporaires de

distribution entre Bel et Lactalis sur une période allant du 1er octobre au 31 décembre 2021. Ces contrats temporaires font suite à la cession de la marque Leerdammer, ses droits attachés et de Bel Shotska Ukraine à Lactalis.

### 3.3 – AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

#### PRINCIPES COMPTABLES

Les autres charges et produits non courants comprennent principalement :

- des dotations et reprises aux provisions pour risques et charges, y compris les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou arrêts d'activités, ainsi que les frais relatifs aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustements d'effectifs ;
- les dépréciations d'actifs non courants ;
- les dotations aux provisions résultant des tests de perte de valeur des actifs incorporels ;
- les dotations aux amortissements des actifs incorporels à durée de vie limitée ;
- tous produits et charges inhabituels d'un montant significatif, sans lien avec la performance opérationnelle courante.

Les autres charges et produits non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dépréciations et résultat de cessions d'actifs immobilisés	(35,5)	(14,5)
Résultat de cession d'entité consolidée par intégration globale	458,2	0,0
Coûts de réorganisation	(0,9)	(3,8)
Autres charges et produits non courants	(16,1)	(0,1)
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>405,7</b>	<b>(18,4)</b>

En 2021, les tests de dépréciation ont conduit à comptabiliser une dépréciation de (33,6) millions d'euros des actifs incorporels et corporels de Safilait (cf. Note 4.3) comprise dans le poste « Dépréciation et résultat de cessions d'actifs immobilisés ».

Le résultat de cession d'entités consolidées correspond principalement à la plus-value de cession des entités Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, ainsi que Bel Shostka Ukraine pour 466,1 millions d'euros.

Les coûts de réorganisation représentent essentiellement des coûts de départs significatifs, non remplacés et décidés par le Comex.

En 2020, le poste « Dépréciations et résultat des cessions d'actifs immobilisés » comprenait la dépréciation pour 12,7 millions d'euros de l'écart d'acquisition de la société Safilait.

### 3.4 – CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges et produits financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6,0	1,5
Coût de l'endettement financier brut	(25,4)	(26,2)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(19,4)</b>	<b>(24,7)</b>
Impact net des actualisations	(0,6)	(1,1)
Résultat de change financier et autres couvertures	(7,0)	1,8
Réévaluation hyperinflation	(3,3)	0,0
Autres	(0,2)	(5,1)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(11,1)</b>	<b>(4,3)</b>
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>(30,5)</b>	<b>(29,0)</b>

Le coût de l'endettement financier brut du Groupe inclut la charge financière induite par le remboursement de la dette de droit d'usage liée à l'application de la norme IFRS 16 pour 3,9 millions d'euros en 2021, contre 5,9 millions en 2020.

Le résultat de change financier et autres couvertures s'explique principalement par la variation de la valeur marché des swaps receveurs taux fixe pour -6,3 millions d'euros.

En 2020, il s'expliquait principalement par la variation de la valeur marché des swaps receveurs taux fixe pour + 1,6 million d'euros et par l'impact de la réévaluation des

actifs en euros de Bel Syrie (1,7 millions d'euros) compensé par l'impact de la réévaluation des passifs en euros de Bel Karper (- 1,6 millions d'euros).

Le poste « Hyperinflation » porte les effets de la réévaluation des actifs et passifs non monétaires de l'entité iranienne, ainsi que de l'ensemble des autres postes du compte de résultat, conformément à la norme IAS 29.

Le poste « Autres » comprend les dividendes reçus en 2021 pour 1,0 million d'euros de sociétés non consolidées et les provisions pour dépréciation sur des titres détenus à des fins de plus-value et évalués à la juste valeur par le résultat.

### 3.5 – CHARGE D'IMPOT

#### PRINCIPES COMPTABLES

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bel est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés SASFR, Fromageries Picon, Fromageries Bel Production France, Fromagerie Boursin, Société des Produits Laitiers, Sofico, Sicopa, Sopaic et Atad.

La loi de finances pour 2010 votée en décembre 2009 introduit une contribution économique territoriale (CET) en

remplacement de la taxe professionnelle. La qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat. En conséquence, la CET due à partir de 2010 est classée en résultat opérationnel.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

La charge d'impôt se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Impôt courant (y compris retenues à la source)	(61,3)	(38,1)
Impôt différé	(2,3)	(25,8)
<b>TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>(63,6)</b>	<b>(63,9)</b>

En 2021, le taux d'impôt applicable en France est le taux de base de 27,50 % augmenté de la contribution sociale de 3,3 %, soit 28.41 %.

Pour 2021, le taux effectif d'imposition du Groupe ressort à 10,7%. L'écart entre le taux normal d'imposition et le taux effectif s'analyse comme suit :

(en %)	2021		2020	
Résultat avant impôt des activités poursuivies	595,4		212,9	
<b>Taux normal d'imposition (y compris contributions additionnelles)</b>	<b>(169,1)</b>	<b>28,4%</b>	<b>(68,2)</b>	<b>32,0%</b>
Effet du différentiel et des changements de taux des filiales	5,7	-1,0%	6,8	-3,2%
Crédits d'impôt	1,9	-0,3%	5,3	-2,5%
Déficits fiscaux antérieurs non activés utilisés sur la période	0,4	-0,1%	0,4	-0,2%
Déficits fiscaux de la période non activés	(3,5)	0,6%	(0,7)	0,3%
Impôts forfaitaires, retenues à la source	(6,2)	1,0%	(4,2)	2,0%
Différences permanentes	111,5	-18,7%	(4,8)	2,2%
Autres éléments	(4,3)	0,7%	1,4	-0,7%
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION</b>	<b>(63,6)</b>	<b>10,7%</b>	<b>(63,9)</b>	<b>30,0%</b>

Le poste « Effet du différentiel de taux des filiales étrangères » s'explique principalement par la part des résultats dans les pays aux taux d'imposition inférieurs à celui de la France. Le poste « Effet des changements de taux des filiales étrangères » est principalement expliqué par l'effet de variation de taux d'impôt différé au UK et aux USA (notamment Materne North America).

Les différences permanentes en 2021 concernent principalement les effets liés à la cession des entités Royal Bel Leerdammer B.V., Bel Italia, Bel Deutschland et Bel Shotska Ukraine.

### 3.6 – RÉSULTAT PAR ACTION

#### PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat net par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions de la société mère détenues par les sociétés du Groupe (actions d'autocontrôle).

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte les effets de tous les instruments en circulation potentiellement dilutifs, déduction faite du nombre moyen

pondéré d'actions d'autocontrôle. Le résultat net est corrigé afin de tenir compte de l'effet net d'impôt de l'exercice des instruments dilutifs.

Le résultat par action a été calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions (2 323 572 au 31 décembre 2021), minoré du nombre d'actions détenues en autocontrôle (227 449 au 31 décembre 2021).

## NOTE 4

## Bilan

### 4.1 – ÉCARTS D'ACQUISITION

#### PRINCIPES COMPTABLES

#### ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, après prise en compte des impôts différés à la date d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Conformément à la norme révisée IFRS 3 et à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs (voir également la Note « Dépréciation d'actifs »).

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS**

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles sont regroupés en UGT et font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrées.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées après impôt des flux de trésorerie attendus de

l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et le flux de trésorerie terminal.

Les flux de trésorerie après impôts servant de base de calcul aux valeurs d'utilité sont issus des plans d'affaires des UGT. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et du flux de trésorerie terminal sont considérées comme raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT.

La juste valeur correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des écarts d'acquisition sont irréversibles.

La variation du poste écarts d'acquisition de l'exercice 2021 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>VALEUR BRUTE EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>943,0</b>	<b>870,4</b>
Effets des évolutions de périmètre*	(40,9)	82,3
Variation de change	8,3	(9,8)
<b>VALEUR BRUTE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>910,4</b>	<b>943,0</b>
<b>Cumul des dépréciations en début de période</b>	<b>(75,4)</b>	<b>(64,7)</b>
Effets des évolutions de périmètre*	3,6	0,0
Dépréciations	0,0	(12,7)
Variation de change	(1,1)	2,0
<b>Cumul des dépréciations en fin de période</b>	<b>(72,9)</b>	<b>(75,4)</b>
<b>VALEUR NETTE DES ÉCARTS D'ACQUISITION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>837,5</b>	<b>867,6</b>

\* Voir note 2.

Pour les besoins des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, le Groupe est divisé au 31 décembre 2021 en 12 unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Chaque UGT représente le plus petit groupe d'actifs au sein duquel le Groupe suit l'écart d'acquisition pour ses besoins de gestion interne.

Les principaux écarts d'acquisition enregistrés par le Groupe sont ceux des UGT Boursin (331 millions d'euros en valeur nette) et MOM (384 millions d'euros en valeur nette).

En 2021, les tests de dépréciation pratiqués sur les unités génératrices de trésorerie ont conduit à comptabiliser une dépréciation des actifs corporels et incorporels de la société marocaine Safilait pour une valeur de 33,6 millions

d'euros. Pour rappel, depuis fin de 2020, l'écart d'acquisition de cette entité est déprécié dans son intégralité.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité sont effectués sur la base des hypothèses et paramètres suivants :

- horizon explicite des prévisions de cinq ans ;
- coût moyen pondéré du capital : afin de prendre en compte les notions de risque et de temps selon le profil de l'UGT et le risque pays, nous avons revu le taux d'actualisation à retenir par pays en fonction du taux de risque pays établi par la Coface.

Cette revue nous a conduits à retenir les hypothèses économiques suivantes :

( en %)	TAUX DE CROISSANCE À LONG TERME		TAUX D'ACTUALISATION	
	2021	2020	2021	2020
Europe	(1%) - 2%	1% - 2%	6,50%	6,50%
Amériques, Asie-Pacifique	0,5% - 2%	0,5% - 2%	8% - 8,1%	8%
Moyen-Orient et Grande Afrique	0% - 2,5%	2% - 2,5%	11,4%	11%

La sensibilité des deux paramètres suivants a été testée sur les UGT du Groupe :

- hausse de 1 point du taux d'actualisation ;
- baisse de 0,5 point du taux de croissance à long terme.

Une hausse de 1 point du taux d'actualisation conduirait le Groupe à enregistrer une dépréciation complémentaire de l'ordre de 4,9 millions d'euros.

Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à long terme conduirait le Groupe à enregistrer une dépréciation complémentaire de l'ordre de 1,8 million d'euros.

## 4.2 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### PRINCIPES COMPTABLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent :

- les brevets acquis ;
- les marques acquises, de notoriété reconnue, individualisables et dont il est possible de vérifier l'évolution de la valeur ;
- les logiciels informatiques.

Les brevets et les logiciels figurant au bilan pour leur coût d'acquisition sont amortis sur leur durée de vie. Les logiciels sont amortis sur une durée de un à huit ans.

Les marques qui ne sont pas amorties sont soumises à des tests de dépréciation annuels (voir également la Note « Dépréciation d'actifs ») et les marques à durée de vie définie sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Les frais de recherche et développement sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan dans la mesure où tous les critères de reconnaissance établis par IAS 38 (Immobilisations incorporelles) ne sont généralement pas remplis avant la mise sur le marché des produits.

Les autres immobilisations incorporelles ont évolué au cours de l'année comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Valeur nette au 1er janvier	627,7	649
Acquisitions	14,0	13,4
Cessions et mises au rebut	(0,2)	(0,0)
Réévaluation hyperinflation	0,1	0,0
Ecarts de conversion	18,3	(19,9)
Amortissements et provisions	(21,8)	(14,4)
Reclassements	(0,3)	(0,7)
Variation de périmètre*	(89,3)	0,0
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>548,6</b>	<b>627,7</b>

\* Voir note 2.

En 2021 comme en 2020, les acquisitions de l'exercice correspondent principalement à des projets informatiques du Groupe.

Les immobilisations incorporelles se décomposent par nature de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021			31 DÉCEMBRE 2020
	Valeur brute	Cumul des amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur nette
Concessions et brevets	34,8	(20,2)	14,6	15,2
Marques	514,2	(23,2)	491,1	570,9
Logiciels	208,8	(166,5)	42,3	41,4
Autres	1,6	(1,1)	0,5	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>759,4</b>	<b>(210,9)</b>	<b>548,5</b>	<b>627,7</b>

Les principales marques du Groupe inscrites dans les actifs incorporels résultent des acquisitions de Boursin (92,0 millions d'euros) et du groupe MOM (348,6 millions d'euros).

### 4.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS DE DROITS D'USAGE

#### 4.3.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### PRINCIPES COMPTABLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens) ou à leur coût de production (hors frais financiers), à l'exception des immobilisations qui ont fait l'objet de réévaluations légales avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 (application de l'exception d'IFRS 1) ou de réévaluation à la juste valeur à la date de contrôle du fait d'un regroupement d'entreprises.

Lorsque certaines parties d'un bien corporel acquis ont des durées d'utilité différentes, l'approche par composants est retenue, et ces composantes sont enregistrées et amorties séparément dans les comptes.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'une composante d'immobilisation sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Le Groupe a choisi de ne pas retenir de valeur résiduelle pour ses immobilisations car les équipements sont, d'une façon générale, destinés à être utilisés jusqu'au terme de leur durée d'utilité, et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité effective des immobilisations selon le mode linéaire :

Constructions :	
• industrielles	30/40 ans
• administratives et commerciales	40 ans
• agencements immobiliers	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans - 15/20 ans
Véhicules	4/10/15 ans
Mobilier et matériel de bureau	4 à 15 ans

Les immobilisations corporelles ont évolué au cours de l'année comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>949,6</b>	<b>992,4</b>
Effets des évolutions de périmètre*	(73,5)	2,4
Acquisitions	101,7	111,1
Cessions et mises au rebut	(4,1)	(2)
Réévaluation hyperinflation	14,5	0
Écarts de conversion	31,4	(45,1)
Amortissements et provisions	(133,9)	(108,4)
Reclassements	(0,3)	(0,9)
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>885,4</b>	<b>949,6</b>

\* Voir note 2.

Les immobilisations corporelles se décomposent par nature de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021			31 DÉCEMBRE 2020
	Valeur brute	Cumul des amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	29,7	(8,4)	21,2	25,7
Constructions	476,0	(254,4)	221,6	236,1
Installations, matériels et outillage	1 521,3	(944,7)	576,6	588,0
Autres immobilisations corporelles	71,6	(56,2)	15,4	18,9
Immobilisations en cours	51,9	(1,4)	50,5	80,8
<b>TOTAL</b>	<b>2 150,5</b>	<b>(1 265,1)</b>	<b>885,4</b>	<b>949,6</b>

Les principales acquisitions de l'exercice concernent :

- la rénovation de nos recettes et le lancement de nombreuses innovations pour proposer des produits toujours plus naturels, en cohérence avec son engagement de long terme en faveur d'une alimentation plus saine
- l'investissement dans le végétal
- la concrétisation de notre stratégie RSE par la réduction de l'eau et électricité, ainsi que la mise en place d'emballages plus responsables
- la sécurité et l'entretien dans nos usines
- l'augmentation des capacités de production et l'amélioration de la productivité dans les sociétés du groupe

#### 4.3.2 – ACTIFS DE DROITS D'USAGE

##### PRINCIPES COMPTABLES

La norme IFRS 16 concerne les anciens contrats de location-financement et les contrats de location simple. Un contrat de location est un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée moyennant une contrepartie. Les biens faisant l'objet d'un contrat de location sont inscrits à l'actif au poste actif de droit d'usage lorsque les contrats réunissent les critères de la norme. La dette

correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif du bilan. Le Groupe applique les exemptions autorisées par la norme c'est-à-dire que les contrats dont la durée de vie est inférieure à douze mois et les contrats de faible valeur sont exclus. Par contre, ils doivent figurer dans les engagements hors bilan pour un montant égal aux charges des exercices au cours desquels ils seront encourus.

Les durées retenues pour valoriser les contrats sont les durées contractuelles avec l'hypothèse d'un seul renouvellement pour chaque actif, cette hypothèse ayant été retenue après analyse de la durée de vie historique des principaux contrats conclus par le Groupe.

Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'endettement de la filiale, considéré comme étant égal à la somme du taux sans risque pour la devise du contrat, par référence à sa durée, et du coût du crédit spécifique à la filiale au regard des conditions de marché locales pour cette même référence de devise et de durée.

À la date de démarrage du contrat de location, le bien est comptabilisé à l'actif du bilan en actif de droits d'usage pour un montant égal à la valeur actualisée du montant des loyers à payer non encore versés au titre de la location.

Les actifs de droit d'usage sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée du contrat. Toute gratuité ou franchise incluse dans le contrat est également étalée sur la durée du contrat.

Les actifs de droits d'usage se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>105,4</b>	<b>99,8</b>
Effets des évolutions de périmètre*	(6,5)	0,6
Acquisitions	20,3	35,7
Cessions et mises au rebut	(4,8)	(0,6)
Ecart de conversion	2,4	(2,8)
Amortissements et provisions	(24,4)	(27,2)
Autres mouvements	(0,0)	(0,0)
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>92,3</b>	<b>105,4</b>

\* Voir note 2.

Les actifs de droits d'usage correspondent à tous les contrats comptabilisés au titre de l'application de la norme IFRS 16. Les actifs détenus en location par le Groupe pour conduire ses activités sont principalement des immeubles à usage de bureaux, le plus significatif étant celui du siège à Suresnes. Les autres contrats concernent des actifs industriels comme des équipements de stockage réfrigérés, des machines de nettoyage en usine, des chariots élévateurs ou les flottes de véhicule des commerciaux et les camions réfrigérés servant à acheminer les produits du Groupe.

Le Groupe loue des équipements informatiques dans le cadre de contrats de location. Il s'agit de contrats de location de courte durée et/ou portant sur des biens de faible valeur. Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser d'actif « droit d'utilisation » ni de dette de loyers au titre de ces contrats.

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021			31 DÉCEMBRE 2020
	Valeur brute	Cumul des amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	0,3	(0,2)	0,1	0,1
Constructions	114,4	(49,2)	65,2	78,6
Installations, matériels et outillage	4,6	(1,1)	3,5	0,6
Transport	43,8	(20,9)	22,9	25,4
Autres immobilisations corporelles	1,2	(0,5)	0,6	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>164,2</b>	<b>(71,9)</b>	<b>92,3</b>	<b>105,4</b>

Les contrats les plus significatifs inscrits à l'actif concernent des immeubles de bureaux loués pour 65,2 millions d'euros en 2021, contre 78,6 millions d'euros en 2020.

#### 4.4 – VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

##### PRINCIPES COMPTABLES : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

###### ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la norme IFRS 9 le Groupe distingue plusieurs typologies d'actifs financiers dont la classification dépend du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles de l'actif au moment de l'acquisition. Ces critères déterminent le traitement comptable appliqué à ces instruments.

###### Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

Il s'agit des actifs pour lesquels le Groupe s'attend à collecter des flux de trésorerie contractuels et dont les flux de trésorerie sont constitués uniquement de principal et d'intérêts. Cette typologie d'actifs comprend notamment les prêts et les créances.

Les effets remis à l'encaissement sont enregistrés dans les « Clients et autres créances ».

Les pertes sur créances irrécouvrables historiquement supportées par le Groupe étant de valeur quasi nulle, le modèle de dépréciation préconisé par IFRS 9 conduit le Groupe à ne pas déprécier ses créances.

###### Actifs financiers comptabilisés sur option à la juste valeur par le compte du résultat global (non recyclable)

Ce sont les actifs financiers non détenus à des fins de transaction. Cette catégorie inclut les titres de participations non consolidés. Ces actifs sont valorisés à la juste valeur à la date de clôture et les variations de valeur de ces titres sont portées au poste « Pertes et gains latents sur actifs financiers » dans le compte du résultat global (non recyclable). Pour les lignes de titres concernées, comme précisé par la norme, seuls les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat ; les pertes et gains de cession ne pourront pas être reconnus au compte de résultat au moment de la décomptabilisation de l'instrument. Aucune dépréciation n'est par ailleurs comptabilisée sur ces titres.

Pour les titres de participation cotés, la juste valeur correspond en principe au cours de Bourse à la date de clôture considérée.

###### Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat

Ce sont des actifs détenus à des fins de transaction et destinés à être vendus. Cette catégorie inclut certaines valeurs mobilières de placement et les instruments dérivés

autres que les instruments de couverture. Sont également traités par défaut dans cette catégorie les actifs financiers qui ne répondent à aucun des critères des deux autres typologies décrites ci-dessus (comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par le compte du résultat global non recyclable).

Ces actifs sont valorisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont portées au compte de résultat. Les gains et pertes latents comptabilisés en OCI au 31 décembre 2021 seront transférés au compte de résultat au moment de leur décomptabilisation.

###### PASSIFS FINANCIERS

Conformément à la norme IFRS 9 le Groupe distingue deux catégories de passifs financiers faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique.

###### Passifs financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur

Il s'agit principalement des instruments dérivés. Conformément à la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur de ces instruments, pour la partie efficace, sont enregistrées comme suit :

- pour les instruments de couvertures documentés en couvertures de flux futurs :
  - en coût des ventes pour les couvertures de créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture,
  - en capitaux propres, pour les couvertures de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- pour les instruments de couvertures documentés en couverture de juste valeur, en capitaux propres ;
- pour les couvertures à caractère financier, en résultat financier.

La partie inefficace est comptabilisée en résultat financier.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.



## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

### Passifs financiers évalués au coût amorti

Il s'agit principalement des emprunts et dettes financières ainsi que des dettes commerciales.

La norme prévoit une troisième catégorie pour les passifs financiers évalués et classés à la juste valeur par résultat sur option. À fin 2021, le Groupe n'applique pas cette option.

Les actifs financiers sont évalués comme suit :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021				31 DÉCEMBRE 2020
	Coût amorti	Juste valeur par OCI	Juste valeur par P&L	Valeur au bilan	Valeur au bilan
<b>ACTIFS</b>					
Investissements financiers	0,4	0,4	115,3	116,1	82,0
Autres actifs financiers non courants		7,3		7,3	6
Prêts et avances non courants	12,4			12,4	12,8
Clients et autres créances non courants	1,0			1,0	1,2
Clients et autres créances courants	395,5			395,5	434,5
Autres actifs financiers courants	10,7			10,7	22,0
Prêts et avances courants	1,0			1,0	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	126,8		374,6	501,4	594,8

Les passifs financiers entrant dans le champ d'IFRS 7 sont tous enregistrés au coût amorti, à l'exception des instruments financiers passifs, valorisés à la juste valeur. Ils sont détaillés en Note 4.15.

Les investissements financiers comprennent des créances diverses, ainsi que des titres non consolidés évalués à partir des derniers états financiers disponible à la date de clôture.

### 4.5 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Les investissements financiers (hors impôts différés) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Investissements financiers en début de période		82,0
Variation de juste valeur en résultat global		0,0
Autres mouvements		34,1
<b>INVESTISSEMENTS FINANCIERS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>116,1</b>	<b>82,0</b>

Les investissements financiers de l'exercice correspondent à des prises de participation dans divers fonds.

### 4.6 – STOCKS ET EN-COURS

#### PRINCIPES COMPTABLES

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré » ou du « premier entré-premier sorti ».

La valeur brute des approvisionnements correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (transports, commissions, transit, etc.).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût des matières consommées, les

amortissements des biens concourant à la production, les charges directes ou indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque :

- la valeur brute déterminée comme précisé ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur de réalisation ;
- des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Matières premières et autres approvisionnements	154,2	152,5
En-cours de production, biens et services	0,2	1,3
Produits intermédiaires, finis et marchandises	191,8	224,3
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>346,2</b>	<b>378,1</b>
Provision pour dépréciation des stocks	(8,3)	(6,9)
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>337,9</b>	<b>371,2</b>

La variation des stocks nets au cours des exercices présentés s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2021			2020
	Brut	Dépréciations	Net	Net
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>378,1</b>	<b>(6,9)</b>	<b>371,2</b>	<b>372,6</b>
Variation du stock brut	3,7		3,7	18,9
Variation de la provision pour dépréciation		(1,8)	(1,8)	0,0
Effet des variations de périmètre*	(46,7)	0,6	(46,2)	0,7
Reclassements				
Ecart de conversion	11,1	(0,3)	10,9	(21,0)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>346,2</b>	<b>(8,3)</b>	<b>337,9</b>	<b>371,2</b>

\* Voir note 2.

### 4.7 – CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les postes clients et autres créances s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Clients et autres créances	402,4	441,7
Provision pour dépréciation	(6,8)	(7,2)
<b>MONTANT NET</b>	<b>395,5</b>	<b>434,5</b>

La variation des créances clients et autres créances au cours des exercices présentés s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2021			2020
	Brut	Dépréciations	Net	Net
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>441,7</b>	<b>(7,2)</b>	<b>434,5</b>	<b>506,5</b>
Mouvement de BFR	26,1		26,1	(56,5)
Variation de la provision pour dépréciation		(0,5)	(0,5)	(1,9)
Effets des évolutions de périmètre*	(109,0)	1,0	(108,0)	0,9
Reclassements	37,7		37,6	0,0
Ecart de conversion	5,9	(0,2)	5,7	(14,5)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>402,4</b>	<b>(6,8)</b>	<b>395,5</b>	<b>434,5</b>

\* Voir note 2.

Au 31 décembre 2021, les créances clients nettes non échues représentent 88,0 % du total, celles échues à moins de 60 jours 9,7 %, et celles échues à plus de 60 jours 2,3 %. Les créances échues depuis plus de 120 jours et non couvertes par une assurance-crédit sont intégralement provisionnées.

Au 31 décembre 2021, des créances clients pour un montant de 48,3 millions d'euros ont été cédées sans recours à des tiers avec transfert des risques répondant aux critères de la norme IFRS 9, et ont donc été décomptabilisées.

#### 4.8 – IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS ET IMPÔTS EXIGIBLES

##### PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi voté sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts

reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

La position nette des impôts différés est passive au 31 décembre 2021 et les variations au cours des deux derniers exercices ont été enregistrées comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020 RETRAITÉ*
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(233,3)</b>	<b>(209,0)</b>
Effets des évolutions de périmètre**	18,6	0,0
Variations enregistrées en capitaux propres	46,7	(7,2)
Variations enregistrées en résultat	(2,3)	(25,8)
Ecart de conversion	(9,6)	8,8
Reclassements	(0,0)	(0,0)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>(179,8)</b>	<b>(233,3)</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

\*\* Voir note 2.

##### ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ*
Fonds de commerce	(37,8)	(33,3)
Immobilisations	(107,1)	(105,4)
Marques et concessions	(128,3)	(143,6)
Instruments financiers dérivés	46,9	(0,7)
Pensions et autres avantages assimilés	10,8	16,7
Reports déficitaires	15,2	13,0
Autres	20,4	20,0
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(179,8)</b>	<b>(233,3)</b>
Dont :		
Impôts différés Actifs	54,3	15,5
Impôts différés Passifs	(234,2)	(248,8)

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

Le poste « Autres » est essentiellement composé des éléments temporaires non déductibles du résultat fiscal.

**DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES**

Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables qui représentent une économie potentielle d'impôts.

Un impôt différé actif est constaté pour les déficits fiscaux reportables dont la récupération est plus probable qu'improbable :

- soit parce qu'ils pourront être imputés sur des passifs d'impôts comptabilisés qui arrivent à échéance au cours de la période durant laquelle ils sont imputables ;

- soit parce que des bénéfices imposables sont attendus pendant leur période de récupération.

Le montant des actifs d'impôts liés aux reports déficitaires activés concerne principalement le groupe MOM pour 8,2 millions d'euros ainsi que la filiale Fromageries Bel España pour 4,4 millions d'euros.

Les actifs d'impôts non comptabilisés en raison des incertitudes qui pèsent sur la probabilité de récupération des déficits fiscaux reportables correspondants s'élèvent à :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021		31 DÉCEMBRE 2020	
	Bases déficits	IDA non comptabilisés	Bases déficits	IDA non comptabilisés
<b>Echéancier des utilisations</b>				
< 1 an	1,9	0,4	7,0	0,8
> 1 an < 5 ans	21,7	2,2	(0,0)	(0,0)
> 5 ans	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans limitation	11,5	3,3	32,6	10,0
<b>TOTAL</b>	<b>35,1</b>	<b>5,9</b>	<b>39,5</b>	<b>10,8</b>

Au 31 décembre 2021, les actifs d'impôts non comptabilisés concernent notamment à hauteur de 4,4 millions d'euros les filiales marocaines Safilaït et Bel Africa et à hauteur de 1 million d'euros la filiale Grupo Fromageries Bel España.

Les changements de la fiscalité en Espagne au cours des exercices 2014, 2016 et 2017 ont notamment porté sur le plafonnement de la déductibilité des pertes sur exercices antérieurs, en contrepartie de récupération illimitée dans le temps des déficits reportables.

**PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL**

Les sociétés composant le Groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées :

- les redressements acceptés donnent lieu à comptabilisation des rappels d'impôts et pénalités (par voie de provisions lorsque les montants en cause ne sont pas arrêtés définitivement) ;
- les redressements contestés sont examinés de manière très attentive et font généralement l'objet de provisions, sauf s'il apparaît clairement que la Société pourra faire valoir le bien-fondé de sa position dans le cadre d'une procédure contentieuse.

**4.9 – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL****ENGAGEMENTS DE RACHAT D'ACTIONNAIRES MINORITAIRES**

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (options de vente).

En application d'IAS 32 (Instruments financiers – Informations à fournir et présentation), les engagements d'achats fermes ou conditionnels d'intérêts minoritaires sont enregistrés en dette, pour un montant égal au prix de rachat des intérêts minoritaires.

Le Groupe comptabilise en capitaux propres l'écart entre le prix de rachat des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis. Les variations ultérieures de valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

**4.9.1 – ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES**

L'application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a conduit le Groupe à évaluer les modèles de gestion des titres de participation qu'il détient.

Les principaux titres détenus par le Groupe sont des titres ou des parts de fonds commun de placements détenus à des fins de plus - values et sont comptabilisés en actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.

**4.9.2 – CAPITAL**

Le nombre d'actions composant le capital social d'Unibel s'élève à 2 323 572.

En 2021, les capitaux propres du Groupe ont évolué principalement en fonction du résultat de l'exercice, de l'augmentation des titres en autocontrôle et des variations de périmètre.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

Les éléments enregistrés dans le résultat global s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2021			AU 31 DÉCEMBRE 2020	
	Part Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Total	
Couverture flux de trésorerie et prix des matières premières	<i>Brut</i>	(14,6)	(1,8)	(16,4)	16,2
	<i>Effet Impôt</i>	3,7	0,4	4,2	(4,4)
Revalorisation des actifs financiers	<i>Brut</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
	<i>Effet Impôt</i>	0,0	0,0	0,0	(0,0)
Gains et pertes actuarielles des engagements de retraites	<i>Brut</i>	1,6	0,3	1,9	(1,6)
	<i>Effet Impôt</i>	(0,4)	(0,1)	(0,5)	(0,4)
Réévaluation hyperinflation		15,2	1,8	17,0	0,0
Ecarts de conversion		61,9	8,8	70,7	(83,2)
<b>TOTAL</b>		<b>67,4</b>	<b>9,6</b>	<b>77,0</b>	<b>(73,4)</b>

La revalorisation des principales couvertures contractées par les filiales du Groupe est décrite en note 4.15.3. Les gains et pertes actuariels comptabilisés au titre de l'exercice sont détaillés en note 4.11.2. Le poste « Réévaluation hyperinflation » inclut l'effet de la transition à IAS 29 à hauteur de 9,0 m€ (Cf. note 1.5) et l'impact de conversion selon IAS 21 à hauteur de 8,0 m€.

Le Groupe peut être amené, en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital, par exemple au travers d'émissions d'actions nouvelles ou de rachats et annulations d'actions existantes.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence sur ses capitaux propres imposée par des tiers.

### Actions propres

#### PRINCIPES COMPTABLES

Les actions Unibel rachetées par la société consolidante dans le cadre de la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998 sont portées directement en diminution des capitaux propres consolidés, pour une valeur correspondant à leur coût d'acquisition (comprenant les coûts directs liés à l'acquisition, nets de l'économie d'impôt correspondante).

Les salariés d'Unibel bénéficient de plans d'attribution d'actions gratuites de la société Bel comme indiqué cidessous.

### Actions gratuites

#### PRINCIPES COMPTABLES

Au regard de la norme IFRS 2, les plans d'actions gratuites sont réglés en instruments de capitaux propres. L'avantage octroyé, évalué à partir du cours de l'action Bel à la date d'attribution et tenant compte de la non-perception de dividendes pendant la période d'obtention des actions gratuites, constitue une charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, la charge de personnel correspondant au plan d'attribution d'actions gratuites est étalée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, avec contrepartie en capitaux propres.

Par ailleurs, à la suite de la mise en place de l'Offre Publique de Retrait, suivie du Retrait Obligatoire (OPR-RO) du titre Bel, Unibel a pris l'engagement de racheter aux salariés les actions qui leur seront versées au cours de sortie de cote. Ainsi, d'après IFRS 2, les plans d'actions gratuites sont désormais réglés en instruments de dette : une dette a donc été reconnue en contrepartie des capitaux propres (Cf. Notes 1.9 et 4.14).

Le récapitulatif des plans d'actions gratuites est résumé dans le tableau ci-après :

### PLANS D' ACTIONS GRATUITES

(en milliers d'euros)	PLAN 2018/ 2021	PLAN 2019/ 2022	PLAN 2020/ 2023	TOTAL
Nombre d'actions attribuées à l'origine	8 809	11 511	14 748	
Nombre d'actions attribuées au 31 décembre 2021	3 391	6 209	12 513	
Juste valeur de l'action (en €)	472	300	256	
Critères d'attribution : pourcentage provisionné	82%	71%	100%	
Période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	
<b>MONTANT EN CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>	<b>(183)</b>	<b>(474)</b>	<b>(982)</b>	<b>(1 639)</b>

#### 4.10 – PROVISIONS

##### PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (légale ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

L'évolution des provisions au cours des exercices présentés est la suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>11,3</b>	<b>11,5</b>
Effets des évolutions de périmètre*	(0,2)	0,0
Dotations	3,1	2,3
Reprises utilisées	(1,8)	(1,5)
Reprises non utilisées	(2,9)	(0,6)
Reclassements	0,0	0,0
Ecart de conversion	0,2	(0,4)
<b>PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>9,7</b>	<b>11,3</b>
dont part à moins d'un an	5,1	5,2

\* Voir note 2.

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Provisions pour litiges	3,8	4,5
Provisions pour restructurations	0,5	0,4
Provisions pour autres risques	5,5	6,4
<b>PROVISIONS</b>	<b>9,7</b>	<b>11,3</b>

En 2021, aucune provision significative n'a été comptabilisée.

#### 4.11 – AVANTAGES DU PERSONNEL

##### PRINCIPES COMPTABLES

L'évaluation des principaux engagements d'avantages au personnel a été faite par des actuaires externes.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés selon la méthode dite des « unités de crédit projetées » en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité puis font l'objet d'une actualisation. Les hypothèses utilisées tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Les engagements calculés sont minorés, le cas échéant, de la juste valeur des actifs de couverture. Les provisions estimées sont inscrites au bilan.

Les écarts actuariels sont constitués des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché et des données réelles effectivement constatées par rapport à ces hypothèses.

Dans le cas des avantages au personnel postérieurs à l'emploi, ces écarts actuariels sont enregistrés en capitaux propres dans le compte « Autres éléments du résultat global » conformément à la norme IAS 19. Dans le cas des autres avantages à long terme, les écarts actuariels sont enregistrés dans la charge de l'année.

Les produits attendus sur les actifs enregistrés dans la charge sont calculés sur la base du taux d'actualisation.

Les frais liés à la gestion administrative des fonds sont également enregistrés en charge.

Pour les régimes de base, et autres régimes à cotisations définies, la charge est constatée au cours de la période à laquelle elle se rapporte.

Conformément aux lois et pratiques des divers pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite, d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies. Pour les régimes à cotisations définies, la charge est comptabilisée sur l'exercice au titre duquel les cotisations sont dues et, le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision complémentaire pour retraite n'est nécessaire. Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

**4.11.1 – SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS TYPES D'ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES)**

Dans certaines sociétés du Groupe, les salariés bénéficient de plans à cotisations définies. Ces régimes accordent aux salariés principalement des prestations complémentaires aux régimes de retraite légaux. Pour ces régimes, la charge est comptabilisée sur l'exercice au titre duquel les cotisations sont dues et, le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision complémentaire pour retraite n'est nécessaire.

Fin 2018, Bel Brands USA a conclu un accord de sortie avec le régime multi-employeurs auquel participaient certains salariés de la filiale. Le coût de sortie a été estimé à 4,9 millions de dollars US, à verser en 20 annuités de 373 000 dollars US. Au 31 décembre 2021, le passif relatif aux versements résiduels s'élève à 4,1 millions d'euros.

**4.11.2 – SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS TYPES D'ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES)**

Ces régimes sont principalement des régimes de retraite complémentaires, d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

Les avantages du personnel concernent principalement la France qui représentent 40 millions d'euros d'engagement, soit 88 % d'un total de 45,5 millions d'euros.

Les gains et pertes actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » durant la période où ils apparaissent.

**France**

Les différentes entités françaises du Groupe dépendent de la convention collective de l'Industrie Laitière. Cette dernière prévoit le versement d'indemnités au moment du départ à la retraite des salariés toujours présents dans l'entreprise au moment de leur départ en retraite, dont l'âge est considéré comme étant celui de la liquidation des droits du régime général de la Sécurité Sociale. Cette allocation est déterminée comme étant égale à un pourcentage du dernier salaire d'activité (pourcentage

déterminé suivant l'ancienneté du salarié au moment de son départ). Ces indemnités sont de plus soumises à des charges sociales qui varient suivant la catégorie socio-professionnelle. Ce régime n'est pas externalisé.

**4.11.3 – PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS SURVENUS SUR L'EXERCICE**
**Conséquences comptables de la décision IFRS IC d'avril 2021 sur l'attribution d'avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services pour les régimes à prestations définies**

L'IFRIC a publié le 24 mai 2021 une décision relative à la répartition du coût des services associé aux régimes à prestations définies pour lesquels (i) l'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise à la retraite, (ii) le montant des avantages dépend de l'ancienneté, et (iii) le montant d'indemnité est plafonné à un certain nombre d'années de service consécutives.

Cette décision affecte la méthode de provisionnement des engagements du groupe relatifs aux indemnités de fin de carrière en France, et constitue un changement de méthode comptable dans les approches retenues par le Groupe.

L'impact de cette décision est un gain de 7,8 m€ sur la dette actuarielle au 1<sup>er</sup> janvier 2020, reconnu en contrepartie des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il est porté par les entités françaises du groupe pour 99% de ce montant.

**Cession de la marque Leerdammer, ses droits attachés et de Bel Shostka**

Le Groupe Bel a réalisé la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer B.V., Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, à Lactalis. Il couvre les activités aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Ukraine. Les engagements cédés s'élèvent à 64,9 m€, couverts pour 2,6m€.

De nouvelles entités ont été créées en Allemagne et en Italie, pour les activités restant sous contrôle de Bel dans ces pays. L'engagement au 31 décembre 2021 de ces nouvelles entités est de 0,6m€.

**4.11.4 – ENGAGEMENTS COMPTABILISÉS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES**

Le tableau suivant donne un résumé de la situation financière des régimes à prestations définies :

(en millions d'euros)	PAYS-BAS	FRANCE	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAUX 2021	TOTAUX 2020 RETRAITÉ*
Engagement brut	0,0	40,1	0,6	5,0	45,7	120,6
Juste valeur des actifs de régime	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(42,6)
<b>ENGAGEMENT NET INSCRIT AU BILAN</b>	<b>0,0</b>	<b>40,1</b>	<b>0,6</b>	<b>5,0</b>	<b>45,7</b>	<b>78,0</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

Les variations de l'engagement brut au titre des régimes à prestations définies sont présentées ci-dessous :

(en millions d'euros)	PAYS-BAS	FRANCE	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAUX 2021	TOTAUX 2020 RETRAITÉ*
<b>Engagement brut au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>54,0</b>	<b>39,3</b>	<b>20,9</b>	<b>6,4</b>	<b>120,6</b>	<b>119,0</b>
Variation des engagements bruts enregistrés au compte de résultat	(2,4)	2,5	0,3	1,1	1,6	4,4
Gains et pertes actuariels enregistrés au résultat global	(4,7)	(0,1)	(0,9)	(0,4)	(6,1)	1,7
Écart de conversion	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	(0,4)
Prestations payées sur l'exercice	(2,8)	(1,6)	(0,7)	(0,6)	(5,6)	(4,2)
Effets des évolutions de périmètre**	(44,2)	0,0	(19,1)	(1,6)	(64,9)	0,0
<b>ENGAGEMENT BRUT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>0,0</b>	<b>40,1</b>	<b>0,6</b>	<b>5,0</b>	<b>45,7</b>	<b>120,6</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

\* Voir Note 2.

La variation de la juste valeur des actifs du régime est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	PAYS-BAS	FRANCE	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAUX 2021	TOTAUX 2020 RETRAITÉ*
<b>Juste valeur des actifs de régime au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(42,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(42,6)</b>	<b>(41,5)</b>
Revenu financier sur les actifs de couverture	(0,2)	0,0	0,0	0,0	(0,2)	(0,4)
Effet des réductions de régime sur les actifs	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0
Retour sur investissement des actifs de couverture supérieur au taux d'actualisation	4,2	0,0	0,0	0,0	4,3	(0,1)
Effets des évolutions de périmètre**	37,4	0,0	0,0	0,0	37,3	0,1
Prestations payées par les fonds aux bénéficiaires au cours de l'exercice	2,8	0,0	0,0	0,0	2,8	0,4
Cotisations versées aux fonds	(2,6)	0,0	0,0	(0,0)	(2,6)	(1,1)
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>(0,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(42,6)</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

\* Voir Note 2.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

En 2021, le montant net comptabilisé au compte de résultat est une charge de 2,5 millions d'euros se décomposant comme suit :

(en millions d'euros)	PAYS-BAS	FRANCE	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAUX 2021	TOTAUX 2020 RETRAITÉ*
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,0	3,6	0,2	0,9	4,8	4,2
Coût des services passés suite à un plan de restructuration ou des départs par licenciement/rupture conventionnelle	(1,2)	(0,9)	0,0	(0,0)	(2,2)	(1,1)
Intérêt financier sur la valeur présente des obligations	0,3	0,3	0,1	0,1	0,8	1,3
Coût des services passés suite à une modification de régime	(1,4)	0,0	0,0	0,0	(1,4)	0,0
Coûts supportés par les organismes chargés de la gestion des actifs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Gains et pertes actuariels sur les autres avantages à long terme pendant l'emploi	(0,1)	(0,5)	(0,0)	0,1	(0,5)	0,0
<b>VARIATION DES ENGAGEMENTS BRUTS ENREGISTRÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>(2,4)</b>	<b>2,5</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>4,5</b>
Revenu financier sur les actifs de couverture	(0,2)	0,0	0,0	0,0	(0,2)	(0,4)
Effet des réductions de régime sur les actifs	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0
<b>TOTAL DES CHARGES NETTES ENREGISTRÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>(1,5)</b>	<b>2,5</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>2,5</b>	<b>4,1</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

Les gains et pertes actuariels comptabilisés dans l'état du résultat global peuvent être détaillés comme suit :

(en millions d'euros)	PAYS-BAS	FRANCE	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAUX 2021	TOTAUX 2020 RETRAITÉ*
<b>Gains et pertes actuariels sur la valeur présente des obligations, liés à l'expérience</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(2,7)</b>
Gains et pertes actuariels sur la valeur présente des obligations, liés au changement d'hypothèses démographiques	0,0	(1,2)	0,0	0,0	(1,2)	(1,1)
Gains et pertes actuariels sur la valeur présente des obligations, liés au changement d'hypothèses financières	(4,1)	1,0	(1,2)	(0,0)	(4,4)	5,5
<b>GAINS ET PERTES ACTUARIELS ENREGISTRÉS AU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(4,7)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>1,7</b>
Retour sur investissement des actifs de couverture supérieur au taux d'actualisation	4,2	0,0	0,0	0,0	4,2	(0,1)
<b>TOTAL ENREGISTRÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>1,7</b>

\* Voir Note 1.7 des comptes consolidés.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon des techniques actuarielles et tenant compte d'hypothèses à long terme. Les principales hypothèses utilisées par les actuaires indépendants sont le taux d'actualisation, le taux d'évolution des salaires, le taux de rotation du personnel et la table de mortalité.

En Europe, les prestations futures probabilisées sont ramenées à leur valeur actuelle en utilisant des taux appropriés pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de notation AA de même maturité que les engagements.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

HYPOTHÈSES	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Taux d'actualisation (pondéré)	1,17%	0,77%
Taux de croissance salariale (pondéré)	3,79%	2,56%
Duration pondérée de l'engagement	9,7	17,1

Le taux d'actualisation est l'hypothèse financière principale pour l'évaluation de l'engagement des régimes à prestations définies et peut avoir un impact significatif sur les résultats. Une variation de cent points de base de ce taux par rapport à l'hypothèse centrale retenue au 31 décembre 2021 aurait pour effet les impacts suivants :

(en %)	DIMINUTION DE 100 POINTS DE BASE	AUGMENTATION DE 100 POINTS DE BASE
Impact sur l'engagement au 31 décembre 2021	10,8%	-11,0%

### 4.12 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

#### PRINCIPES COMPTABLES

Les subventions d'investissement reçues par le Groupe sont comptabilisées au bilan en « Autres passifs » (courants ou non courants) et sont reprises dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements relatifs aux immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

Les autres passifs non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Subventions d'investissements	25,7	24,9
Dettes au personnel	28,4	27,6
Autres	31,5	33,3
<b>TOTAL</b>	<b>85,6</b>	<b>85,8</b>

Les dettes envers le personnel sont essentiellement constituées des comptes épargne temps et de la dette provisionnée pour participation aux résultats des salariés des sociétés françaises.

Les autres dettes non courantes comprennent notamment la comptabilisation de la dette envers le fonds de pension américain multi-employeurs (cf. Note 4.11 « Avantages du personnel ») pour un montant de 4,2 millions d'euros.

### 4.13 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

L'évolution des fournisseurs et autres dettes est la suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>658,3</b>	<b>671,7</b>
Effets des évolutions de périmètre	(107,6)	2,9
Mouvement de BFR	11,4	3,4
Reclassements	37,1	(1,6)
Ecart de conversion	11,2	(18,2)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>610,4</b>	<b>658,3</b>

\* Voir Note 2.

**4.14 – ENDETTEMENT FINANCIER NET**
**PRINCIPES COMPTABLES**
**TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les dépôts à terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt, ainsi que les valeurs mobilières de placement. Elles sont constituées d'OPCVM monétaires, placements par nature très liquides et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

La trésorerie nette du Groupe, dont la variation est explicitée dans le tableau des flux de trésorerie, comprend les valeurs mobilières de placement, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets des concours bancaires

courants et des intérêts y afférant comptabilisés en passifs financiers courants.

**DETTES FINANCIÈRES HORS CONTRATS DE LOCATION**

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres.

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Emprunt obligataire	755,8	745,2
NEU MTN <sup>(a)</sup>	60,0	40,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	52,0	33,4
Dettes liées à OPR-RO	169,2	
Participation des salariés	2,8	4,3
Options de vente des minoritaires	27,5	27,5
Dépôts et cautionnements	- 0	- 0
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 067,3</b>	<b>850,3</b>
<b>TOTAL DETTES À LONG TERME</b>	<b>1 067,3</b>	<b>850,3</b>
Emprunt obligataire	6,0	5,9
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,3	8,1
Dettes liées à OPR-RO	3,0	
Participation des salariés	1,3	2,6
NEU MTN <sup>(a)</sup>	10,0	20,0
NEU CP <sup>(b)</sup>	110,0	70,0
Options de vente des minoritaires	(0,0)	24,5
Autres emprunts et dettes	8,8	8,2
Comptes courants passif	1,8	1,8
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>141,1</b>	<b>141,2</b>
<b>TOTAL DETTES À COURT TERME</b>	<b>141,1</b>	<b>141,2</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE - HORS DETTES DE LOYER</b>	<b>1 208,5</b>	<b>991,4</b>
Dettes de loyer long terme	75,6	88,0
Dettes de loyer court terme	22,3	23,2
<b>DETTE DE LOYER</b>	<b>97,9</b>	<b>111,1</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>1 306,3</b>	<b>1 102,6</b>
Concours bancaires et intérêts courus s/ trésorerie	4,2	10,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(501,4)	(594,8)
<b>DISPONIBILITÉS NETTES</b>	<b>(497,2)</b>	<b>(584,6)</b>
Comptes courants actif	(2,5)	(2,0)
<b>TOTAL DETTE NETTE (CASH NET)</b>	<b>806,6</b>	<b>516,0</b>

(a) Negotiable European Medium Term Notes.

(b) Negotiable European Commercial Paper.

Les principales opérations de financement de l'exercice 2021 sont expliquées dans la Note 4.15.2.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

Les emprunts long terme intègrent une dette de 169,2 millions d'euros au titre du financement de l'Offre Publique de Retrait - Retrait Obligatoire (OPR-RO) de Bel et les emprunts court terme intègrent une dette de 3,0 millions d'euros à ce même titre. L'OPR-RO a été payée en janvier 2022 et a donné lieu au tirage de l'intégralité de la ligne de crédit de 184 millions d'euros.

Les options de vente des actionnaires minoritaires de la société récemment acquise All In Foods sont incluses dans

les dettes long terme et ont été comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

Les dettes de loyer correspondent à la dette de droit d'usage comptabilisée au titre de l'application de la norme IFRS 16.

L'échéancier des dettes à long terme hors dettes de loyer est détaillé en Note 4.15.4 « Gestion du risque de taux ».

L'échéancier des dettes de loyer est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	TOTAL	2022	2023	2024	2025	2026	2027 ET PLUS
Dettes de loyer - court terme	22,3	22,3					
Dettes de loyer - long terme	75,6		18,2	15,8	13,2	11,2	17,2
<b>TOTAL DE LA DETTE DE LOYER</b>	<b>97,9</b>	<b>22,3</b>	<b>18,2</b>	<b>15,8</b>	<b>13,2</b>	<b>11,2</b>	<b>17,2</b>

### 4.15 – INSTRUMENTS FINANCIERS

#### 4.15.1 – GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Département trésorerie Groupe, dépendant de la Direction financière Groupe, possède les compétences et outils nécessaires à la conduite de la gestion des risques de marché. Un reporting mensuel est communiqué à la Direction et des présentations régulières sont organisées pour le Comité d'audit.

#### 4.15.2 – GESTION DU RISQUE FINANCIER ET DE LIQUIDITÉ

La situation d'endettement nette du Groupe au 31 décembre 2021 est passive de 806 millions d'euros, y compris la dette de loyer à la suite de l'application de la norme IFRS 16 et de 709 millions d'euros hors dettes de loyer.

Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter le risque de liquidité. Conformément à ces politiques une part importante des ressources Groupe est à moyen terme. Ainsi le Groupe souscrit des lignes de crédit confirmées et des financements à moyen terme auprès de ses banques et investisseurs.

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de liquidités importantes avec :

- un emprunt de 184 millions d'euros accordé le 21 octobre 2024 et maturité 21 octobre 2028, dont 20,4 millions d'euros tirés au 31 décembre 2021 ;
- une ligne de crédit syndiqué confirmée de 520 millions d'euros de 2024. Cette ligne est non tirée ;
- un programme d'émission de *Commercial Papers* d'un montant de 500 millions d'euros, tiré à hauteur de 110 millions d'euros ;
- un programme de NEU MTN de 200 millions d'euros, utilisé à hauteur de 70 millions d'euros ;
- un emprunt obligataire, type Euro PP, de 125 millions d'euros maturité 2027 et 2029 contracté auprès d'investisseurs privés et indexé sur des performances en matière de responsabilité sociale et environnementale ;
- un emprunt obligataire coté sur Euronext de 500 millions d'euros de maturité avril 2024 ;

- un financement sur le marché du *Schuldschein*, comportant 20 millions d'euros à maturité 2023 ;
- une émission obligataire privée sous format USPP en droit français de 150 millions de dollars à échéance novembre 2035.

Le Groupe dispose également au 31 décembre 2021 d'un volant important de trésorerie et équivalents de trésorerie, 497 millions d'euros dont 407 millions d'euros au niveau de Bel.

La société Unibel s'est engagée à travers son emprunt syndiqué de 184 millions d'euros à respecter un ratio de levier financier inférieur à 4,5 pendant toute la durée du financement.

De même, la société Bel s'est engagée dans ses lignes de crédit syndiqué, ses placements privés (Euro PP et US PP) et le *Schuldschein* à respecter un ratio de levier financier inférieur à 3,75 pendant toute la durée des financements moyens et longs termes ci-dessus. Le calcul du ratio a été amendé en 2020 pour refléter l'intégration de la norme IFRS 16.

Le ratio de levier financier des deux sociétés désigne maintenant le montant de la dette nette consolidée, y compris la dette de loyer divisé par l'EBITDA base R.O.C, y compris les amortissements et reclassement financier sur droits d'usage consolidé du Groupe. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un cas d'exigibilité sur une partie significative de la dette.

Au 31 décembre 2021, le ratio de la société Unibel s'élève à 2,55 et celui de la société Bel s'élève à 2,03 contre 1,45 au 31 décembre 2020.

Le Groupe a mis en place une politique de concentration de la liquidité au niveau de la société Bel, pour tous les pays où la devise locale est convertible et où il n'y a pas de contrainte juridique ou fiscale dans la remontée des excédents ou dans le financement des besoins locaux. Le Département trésorerie Groupe gère des comptes courants internes et un système de compensation de paiements intragroupe.

Dans les pays où la centralisation des excédents et besoins de financement n'est pas autorisée, les filiales placent leurs

excédents en devises locales sur des supports monétaires et se financent, le cas échéant, principalement en devises locales. La politique de dividende systématique vise également à limiter les excédents récurrents dans les filiales.

La trésorerie disponible dans les pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie s'élève à 61 millions d'euros au 31 décembre 2021 et représente l'essentiel du cash disponible non centralisable.

Il peut s'avérer que certaines filiales n'aient pas d'autre alternative que de devoir recourir à des financements en devises. Dans ce cas, si la monnaie locale dévalue, la filiale devra comptabiliser des pertes financières.

Les excédents de liquidités sont placés sous forme d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, de dépôts à terme ou de soldes bancaires.

#### 4.15.3 – GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le Groupe, par son activité et sa présence internationale, subit des variations liées au change.

Les entités du Groupe sont exposées au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable, à partir du moment où elles sont conclues dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle (importations, exportations, transactions financières).

##### Politique de couverture des risques de variation de taux de change

La politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

##### Situation comparative des positions de change, de taux et de matières premières

Les valorisations ci-dessous sont en conformité avec la norme IFRS 9.

TYPE D'OPÉRATIONS (en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2021				AU 31 DÉCEMBRE 2020			
	Capitaux propres	Résultat opérationnel	Résultat financier	Valeur de marché	Capitaux propres	Résultat opérationnel	Résultat financier	Valeur de marché
<b>Portefeuille lié au risque de change</b>								
Termes sur transactions opérationnelles	(3,7)	(0,1)		(3,8)	4,9	1,6		6,4
Options sur transactions opérationnelles	(0,9)	(0,1)		(1,0)	8,7	0,5		9,3
Termes venant couvrir des investissements futurs ou dividendes futurs	(0,3)			(0,3)	0,4			0,4
Opérations venant couvrir des financements			(0,1)	(0,1)			(0,5)	(0,5)
Autres opérations				(0,0)			(0,1)	(0,1)
<b>Total portefeuille lié au change</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>14,0</b>	<b>2,1</b>	<b>(0,6)</b>	<b>15,5</b>
<b>Total portefeuille lié au taux</b>	<b>(0,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>
<b>Total portefeuille de la société BEL</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(11,4)</b>	<b>13,5</b>	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>	<b>16,3</b>
Portefeuille lié au risque de variation de prix des matières premières U.S.	4,1	0,3	0,0	4,2	2,3	(0,0)	0,0	2,3
<b>TOTAL GROUPE BEL</b>				<b>(7,3)</b>				<b>18,5</b>

La valorisation des couvertures contractées par le Groupe est comptabilisée dans les postes « Autres actifs financiers » et « Autres passifs financiers ».

Le Groupe met en œuvre une politique de change centralisée visant à couvrir le risque budgétaire annuel sur les achats et ventes de devises pour toutes les devises livrables. Le Département trésorerie Groupe fournit à ces entités les couvertures de change nécessaires. Le Département trésorerie Groupe n'est pas un centre de profit.

Le Groupe couvre également le risque de change lié à la remontée des dividendes intragroupe en devises.

En revanche, le Groupe ne couvre pas les risques d'écart de conversion sur la consolidation des filiales étrangères.

Pour les filiales qui opèrent dans des pays où il n'existe pas d'instruments financiers de couverture, la politique consiste à maximiser autant que faire se peut la couverture naturelle au travers par exemple des devises de facturation. Cependant, en cas de dévaluation de la monnaie locale, cet événement pourrait avoir comme conséquence d'affecter sensiblement la profitabilité de l'entité concernée.

Les cours définis au moment de l'établissement du budget sur la base de conditions de marché servent de cours de référence pour la mise en place des couvertures. L'horizon de gestion des couvertures budgétaires est au maximum de 18 mois. Au 31 décembre 2021, la maturité du portefeuille de dérivés n'excédait pas le 31 janvier 2023. Les flux attachés à ces couvertures budgétaires 2021 et 2022 sont attendus sur 2022 et impacteront les résultats de l'exercice 2022.

##### Couverture des risques de variations des cours de change sur les importations, exportations et transactions financières

Périodiquement, à chaque révision budgétaire, les entités du Groupe recalculent leurs expositions nettes en devises. Le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des options de change et des *cross currency swaps* pour gérer son risque de change.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

Au 31 décembre 2021, le Groupe avait contracté les couvertures suivantes :

TYPE D'OPÉRATION (en millions d'euros)	Cross	AU 31 DÉCEMBRE 2021					AU 31 DÉCEMBRE 2020				
		Enga- gement	Capitaux propres	Résultat opéra- tionnel	Résultat financier	Valeur de marché	Enga- gement	Capitaux propres	Résultat opéra- tionnel	Résultat financier	Valeur de marché
<b>Portefeuille lié au risque de change</b>											
<b>1- TERMES ADOSSÉS À DES CRÉANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES</b>											
Achat à terme	EUR GBP	37,6	(0,7)			(0,8)	25,8	0,1			0,1
Vente à terme	EUR PLN	32,5	(0,4)			(0,4)	22,7	(0,3)			(0,3)
Achat à terme	EUR PLN	0,0	0,0			0,0	2,4	0,1			0,1
Achat à terme	EUR USD	115,3	(2,5)			(2,5)	80,5	5,8	1,3		7,1
Vente à terme	EUR USD	3,4	0,2			0,2	9,2	(0,7)			(0,7)
Achat à terme	Autres	63,2	(0,5)	0,1		(0,4)	61,8	(0,1)	0,3		0,1
Vente à terme	Autres	0,9	0,2			0,2	0,5	0,0	(0,0)		(0,0)
<b>Termes sur transactions opérationnelles</b>			<b>(3,7)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>(3,8)</b>		<b>4,9</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>6,4</b>
<b>2- OPTIONS DE CHANGE ADOSSÉES À DES CRÉANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES</b>											
Achat de call	EUR GBP	51,5	0,3			0,3	66,2	0,7			0,7
Vente de put	EUR GBP	25,6	(0,2)			(0,3)	36,0	(0,2)			(0,2)
Achat de put	EUR PLN	30,0	0,2			0,2	32,0	0,2			0,2
Vente de call	EUR PLN	11,3	(0,2)			(0,2)	11,2	(0,2)			(0,2)
Achat de call	EUR USD	93,2	0,1			0,1	119,3	7,5	0,5		8,0
Vente de put	EUR USD	42,7	(1,2)	(0,1)		(1,3)	61,8	(0,1)			(0,1)
Achat de call	Autres	56,0	0,5			0,5	43,4	1,0			1,0
Vente de put	Autres	25,0	(0,3)			(0,3)	17,1	(0,1)			(0,1)
<b>Options sur transactions opérationnelles</b>			<b>(0,9)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1,0)</b>		<b>8,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>9,3</b>
<b>3-TERMES VENANT COUVRIR DES INVESTISSEMENTS FUTURS OU DIVIDENDES FUTURS</b>											
Achat à terme	EUR GBP	0,0				0,0	2,0	(0,0)			(0,0)
Achat à terme	EUR USD	12,9	(0,3)			(0,3)	5,3	0,4			0,4
Achat à terme	Autres	0,0				0,0	1,1	0,0			0,0
<b>Termes venant couvrir des investissements futurs ou dividendes futurs</b>			<b>(0,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,3)</b>		<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>
<b>4-OPÉRATIONS VENANT COUVRIR DES FINANCEMENTS</b>											
Swap vendeur à terme	EUR GBP	22,9				0,0	20,0			0,1	0,1
Swap acheteur à terme	EUR PLN	3,0				(0,0)	6,5			(0,1)	(0,1)
Swap vendeur à terme	EUR USD	84,4			(0,1)	(0,1)	73,6			(0,5)	(0,5)
Swap vendeur à terme	Autres	18,2				(0,0)	11,2				(0,0)
Swap acheteur à terme	Autres	10,5				(0,0)	10,1				0,0
<b>Opérations venant couvrir des financements</b>			<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,1)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(0,5)</b>
<b>5-AUTRES OPÉRATIONS</b>											
Vente de call	EUR GBP	0,0				0,0	4,5				(0,0)
Vente de call	EUR USD	0,0				0,0	5,9			(0,1)	(0,1)
Vente de call	Autres	2,0				(0,0)	0,1				0,0
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>					<b>(0,0)</b>	<b>(0,0)</b>				<b>(0,1)</b>	<b>(0,1)</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU CHANGE</b>			<b>(4,9)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(5,2)</b>		<b>14,0</b>	<b>2,1</b>	<b>(0,6)</b>	<b>15,5</b>

Les opérations sont exprimées par rapport au sens du cross. Exemples:- achat à terme EUR USD signifie que le Groupe est acheteur d'EUR, vendeur d'USD- achat de call EUR GBP signifie que le Groupe achète un Call EUR/Put GBP- swap vendeur à terme EUR GBP signifie que le Groupe emprunte l'EUR donc est vendeur d'EUR à terme, prête le GBP donc est acheteur de GBP à terme.

Au 31 décembre 2021 la valeur de marché des dérivés affectés à la couverture de transactions futures à caractère hautement probable et comptabilisée en capitaux propres est négative de 4,9 millions d'euros, contre une valeur positive de 14 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le dollar US, la livre sterling et le zloty polonais sont les principales devises qui présentent un risque de change de transaction pour le Groupe. Les valorisations indiquées sont hors impact des impôts différés.

Une hausse de 1 % du taux de change EUR/USD, compte tenu de l'exposition au risque de transaction associée avant couverture, entraînerait un impact négatif de 1,9 million d'euros en résultat opérationnel, sur une base annuelle.

Une hausse de 1 % du taux de change EUR/GBP, compte tenu de l'exposition au risque de transaction associée avant couverture, entraînerait un impact négatif de 1 million d'euros en résultat opérationnel, sur une base annuelle.

Une baisse de 1 % du taux de change EUR/PLN, compte tenu de l'exposition au risque de transaction associée avant couverture, entraînerait un impact négatif de 0,6 million d'euros en résultat opérationnel, sur une base annuelle.

Au 31 décembre 2021, le ratio de couverture sur l'exposition nette estimée relative au budget 2022 (réalisé et à venir) des principales devises est compris entre 81 % et 86 % selon la devise gérée. Par conséquent, les variations de devises sur la comptabilisation des achats et ventes des entités du Groupe seront compensées, à hauteur de la couverture, par le résultat dégagé sur ces couvertures.

La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbe de taux, cours de change et courbes de volatilité) que de modèles de valorisation. Le Département trésorerie Groupe possède en interne les outils nécessaires aux calculs des valorisations. Néanmoins, le Groupe Bel fait appel à un prestataire externe pour réaliser ses valorisations.

#### 4.15.4 – GESTION DU RISQUE DE TAUX

L'essentiel des financements du Groupe est mis en place par la société Bel, qui centralise aussi la gestion du risque de taux. La politique mise en œuvre par l'utilisation de dérivés de taux, vise à se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, tout en profitant partiellement d'une éventuelle baisse des taux.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a mis en place des couvertures par le biais de swaps de taux :

TYPE D'OPÉRATIONS (en millions d'euros)	Devise	AU 31 DÉCEMBRE 2021				AU 31 DÉCEMBRE 2020					
		Enga- gement	Capitaux propres	Résultat opéra- tionnel	Résultat financier	Valeur de marché	Engage- ment	Capitaux propres	Résultat opéra- tionnel	Résultat financier	Valeur de marché
<b>PORTEFEUILLE LIÉ AU RISQUE DE TAUX</b>											
Swap emprunteur taux fixe	EUR	35,0	(0,2)			(0,2)	42,5	(0,5)			(0,5)
Swap receveur taux fixe	EUR	72,5			(0,9)	(0,9)	72,5		1,5		1,5
Swap emprunteur taux fixe	USD	66,2			(4,9)	(4,9)	48,9		(1,0)		(1,0)
Cross currency swap emprunteur taux fixe	EUR/CAD	5,2			(0,2)	(0,2)	19,2		0,8		0,8
<b>TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU TAUX</b>			<b>(0,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(6,3)</b>		<b>(0,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>

Une hausse de taux de 1 % sur toute la courbe de taux aurait sur une base annuelle :

- un impact positif de 0,03 million d'euros sur les capitaux propres du Groupe ;
- un impact négatif de 17,3 millions d'euros en résultat financier du Groupe.

Une baisse de taux de 1 % sur toute la courbe de taux aurait sur une base annuelle :

- un impact négatif de 0,3 million sur les capitaux propres du Groupe ;

- un impact positif de 6,7 millions d'euros en résultat financier du Groupe.

Le solde des couvertures ci-après correspond aux couvertures d'emprunts du Groupe.

## ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES COUVERTURES DE TAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en millions d'euros)		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030 >2035
Swaps de taux	EUR	97,5	62,5	62,5	62,5	62,5	31,3	31,3	0,0	0,0
Swaps de taux	USD	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2	66,2

**ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (HORS DETTES DE LOYER) PAR NATURE, ÉCHÉANCE ET NATURE DE TAUX**

AU 31 DÉCEMBRE 2021 (en millions d'euros)	DETTE FINANCIÈRE BRUTE			IMPACT DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS			DETTE FINANCIÈRE APRÈS EFFETS DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Échéance									
2022	(7,4)	(133,8)	(141,1)	(15,2)	15,2	0,0	(22,6)	(118,5)	(141,1)
2023	(78,2)	(30,8)	(109,0)	(15,0)	15,0	0,0	(93,2)	(15,8)	(109,0)
2024	(532,5)	(0,8)	(533,3)	0,0	0,0	0,0	(532,5)	(0,8)	(533,3)
2025	(60,4)	(11,2)	(71,6)	0,0	0,0	0,0	(60,4)	(11,2)	(71,6)
2026	(33,2)	0,0	(33,2)	0,0	0,0	0,0	(33,2)	0,0	(33,2)
>=2027	(320,2)	0,0	(320,2)	128,7	(128,7)	0,0	(191,5)	(128,7)	(320,2)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 031,9)</b>	<b>(176,5)</b>	<b>(1 208,5)</b>	<b>98,5</b>	<b>(98,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>(933,4)</b>	<b>(275,0)</b>	<b>(1 208,5)</b>

Les billets de trésorerie sont émis à taux fixe, mais sont considérés dans ce tableau comme du taux variable du fait des maturités courtes et des renouvellements anticipés.

**4.15.5 – GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE**

Tous les placements de trésorerie et les instruments financiers sont mis en place avec des contreparties majeures en respectant les deux règles de sécurité et de liquidité. Les « contreparties majeures » sont principalement des banques du pool bancaire et sont essentiellement françaises. L'essentiel de nos placements sont sous forme d'OPCVM monétaires avec une liquidité quotidienne ou des dépôts à terme et certificats de dépôts.

Le calcul de la DVA (*debt value adjustment*) et de la CVA (*credit value adjustment*) sur nos couvertures de change et

de taux donne des impacts non significatifs au 31 décembre 2021.

**4.15.6 – GESTION DU RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES**

Le Groupe est exposé à la hausse du prix des matières premières, en particulier le lait, le fromage, la poudre de lait et le beurre. Jusqu'à ce jour, le Groupe n'a pas pu mettre en place de politique systématique globale de couverture de ces matières premières. Les entités américaines ont une politique de couverture des matières premières par l'utilisation des marchés à terme de Chicago.

Au 31 décembre 2021, les sociétés Bel et Bel Brands avaient les positions suivantes :

TYPE D'OPÉRATIONS (en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2021		AU 31 DÉCEMBRE 2020	
	Nombre de contrats	Valeur de marché (en milliers d'euros)	Nombre de contrats	Valeur de marché (en milliers d'euros)
<b>CME Class III Milk</b>				
Achat de Forward	487	2,0	716	0,8
Achat de Call	416	1,1	636	1,0
Vente de Put	207	(0,0)	318	(0,1)
<b>TOTAL CME CLASS III MILK</b>		<b>3,1</b>		<b>1,7</b>
<b>CME Cash Settled Cheese</b>				
Achat de Forward	10	(0,0)	311	0,2
Achat de Call	53	0,1	252	0,4
Vente de Call	33	(0,0)		
Achat de Future	404	0,9		
Vente de Future	33	0,1		
Ventes de Put	43	(0,0)	126	(0,1)
<b>TOTAL CME CASH SETTLED CHEESE</b>		<b>1,0</b>		<b>0,5</b>
<b>CME Cash Settled Butter</b>				
Achat de Forward	7,0	0,0		
<b>TOTAL CME CASH SETTLED BUTTER</b>		<b>0,0</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL U.S.</b>		<b>4,2</b>		<b>2,3</b>
<b>TOTAL GROUPE BEL</b>		<b>4,2</b>		<b>2,3</b>

La valeur de marché des dérivés affectés à la couverture de transactions futures à caractère hautement probable et comptabilisée en capitaux propres est positive de

4,2 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre une valeur positive de 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
 États financiers - Comptes consolidés

**4.15.7 – CLASSIFICATION PAR HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR SELON IFRS 7**

CLASSIFICATION IFRS7 (en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2021				AU 31 DÉCEMBRE 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dérivés de change		(5,2)		(5,2)		15,5		15,5
Dérivés de taux		(6,3)		(6,3)		0,8		0,8
Dérivés matières premières	4,2			4,2	2,3			2,3
<b>TOTAL DÉRIVÉS</b>	<b>4,2</b>	<b>(11,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>(7,3)</b>	<b>2,3</b>	<b>16,3</b>	<b>0,0</b>	<b>18,5</b>
Valeurs mobilières de placement	126,8			126,8	114,2			114,2
<b>TOTAL</b>	<b>131,0</b>	<b>(11,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>119,5</b>	<b>116,5</b>	<b>16,3</b>	<b>0,0</b>	<b>132,7</b>

**4.16 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS**

Les autres actifs et passifs financiers courant inscrits au bilan se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020
<b>Autres actifs financiers courant</b>	<b>10,7</b>	<b>22,0</b>
Comptes courants - actif	2,5	2,0
Montant des instruments dérivés -actif	6,4	18,8
Autres actifs financiers	1,8	1,2
<b>Autres passifs financiers courant</b>	<b>13,6</b>	<b>0,0</b>
Montant des instruments dérivés -passif	13,6	0,0

Le détail des instruments dérivés inscrits à l'actif et au passif, analysés en Note 4.15, est le suivant :

DÉTAIL DES POSITIONS DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (en millions d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2021	AU 31 DÉCEMBRE 2020
Couverture sur change	(5,2)	15,5
Couverture sur taux	(6,3)	0,8
Couverture sur MP France	0,0	0,0
Couverture sur MP USA	4,2	2,3
<b>TOTAL DÉRIVÉS LIÉS AUX COUVERTURES</b>	<b>(7,3)</b>	<b>18,6</b>
Autres dérivés	0,1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>(7,1)</b>	<b>18,6</b>
Positions actives - Net	6,4	18,6
Positions passives - Net	(13,6)	0,0

**NOTE 5**
**Flux de trésorerie**
**5.1 – FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

Le poste variation des stocks, créances et dettes courants s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Variation des stocks et des provisions	(2,0)	(18,9)
Variation des créances clients et autres créances	(20,8)	51,0
Variation des fournisseurs et autres dettes	16,8	1,9
<b>VARIATION DES STOCKS, CRÉANCES ET DETTES COURANTES</b>	<b>(6,0)</b>	<b>34,0</b>

**5.2 – FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT**

Les principales acquisitions de l'exercice concernent :

- la rénovation de nos recettes et le lancement de nombreuses innovations pour proposer des produits toujours plus naturels, en cohérence avec son engagement de long terme en faveur d'une alimentation plus saine
- l'investissement dans le végétal
- la concrétisation de notre stratégie RSE par la réduction de l'eau et électricité, ainsi que la mise en place d'emballages plus responsables
- la sécurité et l'entretien dans nos usines
- l'augmentation des capacités de production et l'amélioration de la productivité dans les sociétés du groupe MOM.

(voir Notes 4.2 et 4.3).

**5.3 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT**

(en millions d'euros)	ÉMISSIONS	REMBOURSEMENTS	
<b>Dettes brutes au 31 décembre 2020 (voir note 4.14)</b>			<b>1 102,6</b>
Dont:			
Emprunt obligataire	16,2	(5,5)	
NEU MTN <sup>(a)</sup>	30,0	(20,0)	
Emprunts auprès des établissements de crédit	21,7	(9,2)	
NEU CP <sup>(b)</sup>	314,0	(274,0)	
Participation des salariés	1,3	(4,1)	
Autres emprunts et dettes	0,1	(2,7)	
<b>Variations de l'exercice de la dette brute</b>	<b>383,4</b>	<b>(315,5)</b>	<b>67,9</b>
<b>Autres variations de financement</b>			<b>131,0</b>
Dettes de loyer			(15,9)
Comptes courants passif			(0,0)
Options de vente des minoritaires			(25,2)
Dettes liées à OPR-RO			172,2
<b>Effets des conversions</b>			<b>4,9</b>
<b>DETTE BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (VOIR NOTE 4.14)</b>			<b>1 306,3</b>

(a) Negotiable European Medium Term Notes.

(b) Negotiable European Commercial Paper.

Les émissions et remboursements d'emprunts et dettes financières sont expliqués en Note 4.15.2.

**NOTE 6**
**Engagements financiers**
**6.1 – TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Engagements donnés</b>	<b>67,6</b>	<b>88,0</b>
<b>Engagements hors bilan donnés liés au financement de la Société</b>	<b>10,1</b>	<b>13,1</b>
Garanties financières données	7,2	6,0
Autres	3,0	7,1
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur</b>	<b>57,5</b>	<b>74,9</b>
Commandes d'immobilisations	26,2	27,3
Contrats de location	7,2	16,7
• à moins d'un an	2,4	7,8
• entre un et cinq ans	4,8	8,9
• à plus de cinq ans	0,0	(0,0)
Contrats d'énergie	0,0	4,2
Contrats de sous-traitance	21,9	14,3
Autres	2,2	12,4

  

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Engagements reçus</b>	<b>543,9</b>	<b>837,8</b>
<b>Engagements hors bilan donnés liés au financement de la Société</b>	<b>520,2</b>	<b>820,0</b>
Lignes de crédit reçues et non utilisées	520,2	820,0
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur</b>	<b>23,8</b>	<b>17,8</b>
Garanties financières reçues	22,4	16,4
Autres	1,3	1,4

En décembre 2021, Bel a renouvelé pour la cinquième année consécutive l'accord avec l'Association des producteurs de lait Bel Ouest (APBO) initialement signé en décembre 2017, qui prévoit :

- La garantie d'un prix de référence annuel « MonBBLait » négocié pour toute l'année 2022 pour le lait acheté aux producteurs de l'APBO, fixé à 377 euros pour 1 000 litres (base 38/32 et intégrant les pratiques durables vaches aux pâturages et alimentation Non-OGM).
- Le déploiement par l'ensemble des producteurs de l'APBO de pratiques différenciantes parmi lesquelles une alimentation sans OGM pour les animaux et l'accès des vaches aux pâturages ;
- Pour un lait toutes primes confondues en 2022 (hors bio), Bel projette un prix moyen payé de 406 euros pour 1 000 litres, et un engagement de volume maintenu à 405 millions de litres
- Prix du lait bio : maintien du prix 2021 pour 2022 à 478 euros pour 1 000 litres (prix du lait Bio 38/32)
- À ces engagements tenus et renouvelés s'ajoutent deux nouveaux axes de développement pour 2022 :
- Poursuivre les engagements sur le bien-être animal, à travers le déploiement du référentiel Bovivell (2.0) sur les élevages APBO ;
- Un nouvel engagement pour une alimentation animale 100% européenne, soutenu par une prime additionnelle (5€/1000L) pour tous les éleveurs applicables à partir du 1er octobre 2022. Un levier supplémentaire dans la démarche de réduction des émissions carbone engagée depuis 2 ans.
- Une feuille de route ambitieuse sur la réduction de l'empreinte environnementale, avec une démarche collaborative pionnière. Ainsi d'ici fin 2022, la totalité des fermes APBO auront effectué leur diagnostic CAP'2ER, formation et plan personnalisé. Un réseau de quinze fermes pilotes s'engage pour travailler sur l'amélioration de l'autonomie protéique et sur la réduction de méthane dû à la fermentation entérique.

Dans le cadre de l'acquisition du groupe MOM et de la société All In Foods, le Groupe a reçu une promesse de vente de la part des managers de chaque société pour l'ensemble des actions qu'ils détiennent, réalisable à la demande de Bel au plus tard au le 30 avril 2022 pour la promesse de vente auprès du groupe MOM, et au plus tard le 15 janvier 2025 pour la promesse de vente auprès de la société All In Foods.

**NOTE 7 Litiges**

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès et litiges dans le cours normal de ses opérations. Les charges probables et quantifiables pouvant en découler ont fait l'objet de provisions. Il n'existe aucun litige connu de la

Direction et comportant des risques significatifs, susceptibles d'affecter le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet des provisions estimées nécessaires au 31 décembre 2021.

**NOTE 8 Parties liées**
**8.1 – AVANTAGES AUX DIRIGEANTS**

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Rémunérations et avantages en nature</b>	<b>3,8</b>	<b>3,5</b>
Rémunération des activités des administrateurs	0,7	0,6
<b>TOTAL AVANTAGES À COURT TERME</b>	<b>4,5</b>	<b>4,1</b>

La notion de dirigeants recouvre les membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

**8.2 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

(en millions d'euros)	2021	2020
Montant des transactions	7,4	8,7
Créances associées	0,2	0,1
Dettes et comptes courants associés	9,8	9,9
dont sociétés holding	7,3	7,2

Au 31 décembre 2021, le montant des transactions avec les parties liées comprend 7,0 millions d'euros de charges opérationnelles refacturées par les sociétés non consolidées du Groupe (Bel Proche et Moyen-Orient Beyrouth, Bel Middle East, etc.) à Bel.

Les dettes associées avec les parties liées concernent principalement des avances accordées à SOFICO par les sociétés holding membres du pacte d'actionnaires d'Unibel, entièrement contrôlées par le Groupe familial Fiévet-Bel.

Le Groupe n'a aucun engagement hors bilan significatif avec les parties liées.

**NOTE 9**
**Événements postérieurs à la clôture**

Du 24 décembre 2021 au 10 janvier 2022, Unibel a mené une offre publique de retrait sa filiale Bel suivie d'un retrait obligatoire mis en œuvre le 25 janvier 2022, date de radiation des actions Bel du marché réglementé d'Euronext Paris. À l'issue de cette opération, Unibel détient 97,41 % du capital de Bel, et 83,33 % des droits de vote afférents.

Par ailleurs, suite à la cession de Bel Shostka Ukraine le 30 septembre 2021, les ventes du Groupe sont peu exposées aux conséquences du conflit en Ukraine. Le Groupe reste cependant exposé à l'intensification du contexte inflationniste en conséquence de cette crise.

**NOTE 10**
**Périmètre de consolidation**

SOCIÉTÉS	Pays	2021		2020	
		Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Par intégration globale					
Unibel	France	Sté mère	99,08	Sté mère	97,14
Bel SA	France	91,31	89,23	67,68	66,55
Fromageries Bel Production France	France	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Boursin SAS	France	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Picon	France	99,99	89,23	99,99	66,55
SAS FR	France	100,00	89,23	100,00	66,55
SICOPA	France	100,00	89,23	100,00	66,55
Société des Produits Laitiers	France	100,00	89,23	100,00	66,55
SOFICO	France	100,00	89,23	100,00	66,55
SOPAIC	France	100,00	89,23	100,00	66,55
Newton Holding	France	85,83	78,54	68,02	50,60
MBMA Holding SAS	France	85,83	78,54	68,02	50,60
MBMA SAS	France	85,83	78,54	68,02	50,60
Mont Blanc SAS	France	85,83	78,54	68,02	50,60
Materne SAS	France	85,83	78,54	68,02	50,60
MOM Investissements	France	50,00	44,62	-	-
All In Foods S.A.R.L.	France	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel South Africa	Afrique du Sud	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromagerie Bel Algérie	Algérie	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Deutschland	Allemagne	-	-	100,00	66,55
Bel Brands Deutschland	Allemagne	100,00	89,23	-	-
Bel Belgium	Belgique	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Bel Canada	Canada	100,00	89,23	100,00	66,55
Materne Canada	Canada	85,83	78,54	68,02	50,60
Bei Lao Zi (Shanghai) Food trading co.	Chine	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Cheese Korea	Corée	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Bel Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Egypt Distribution	Egypte	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Egypt Expansion For Cheese Production	Egypte	100,00	89,23	100,00	66,55
Grupo Fromageries Bel España	Espagne	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Brands USA	Etats-Unis	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel USA	Etats-Unis	100,00	89,23	100,00	66,55

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes consolidés

SOCIÉTÉS	Pays	2021		2020	
		Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Materne North America Corp.	Etats-Unis	85,83	78,54	68,02	50,60
Bel UK	Grande-Bretagne	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Bel Hellas	Grèce	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel-Rouzaneh	Iran	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Italia Spa	Italie	-	-	100,00	66,55
Bel Italia Company S.r.l	Italie	100,00	89,23	-	-
Bel Japon	Japon	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Africa	Maroc	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Bel Maroc	Maroc	67,99	60,67	67,99	45,25
Safilait	Maroc	100,00	80,66	70,48	40,52
S.I.E.P.F.	Maroc	100,00	89,23	100,00	66,55
Royal Bel Leerdammer	Pays-Bas	-	-	100,00	66,55
Bel Nederland	Pays-Bas	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Polska	Pologne	100,00	89,23	100,00	66,55
Fromageries Bel Portugal	Portugal	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Sénégal	Sénégal	100,00	89,23	-	-
Syraren Bel Slovensko AS	Slovaquie	99,88	89,13	99,88	66,47
Bel Nordic A.B.	Suède	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Suisse	Suisse	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Syrie	Syrie	-	-	100,00	66,55
Bel Syry Cesko	Tchéquie	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Karper Gida Sanayi	Turquie	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Shostka Ukraine	Ukraine	-	-	100,00	66,55
Bel Cheese Mexico	Mexique	-	-	100,00	66,55
Quesos Bel Mexico	Mexique	100,00	89,23	100,00	66,55
Bel Vietnam	Vietnam	100,00	89,23	100,00	66,55
<b>Par mise en équivalence</b>					
Vegehub	France	44,44	44,03	44,44	43,17
Biomass Holding S.A.L.	Liban	35,80	35,47	35,80	34,77
Aybioo sp. z o.o.	Pologne	34,00	33,69	34,00	33,03

**NOTE 11**
**Honoraires des Commissaires aux comptes**

(en milliers d'euros)	GRANT THORNTON				PWC	
	Montants		%		Montants	%
	2021	2020	2021	2020	2021	2021
<b>Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés</b>						
Émetteur	49	47	11%	10%	54	26%
Filiales intégrées globalement	318	399	74%	83%	138	67%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>367</b>	<b>446</b>	<b>86%</b>	<b>93%</b>	<b>192</b>	<b>94%</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>						
Émetteur	7	0	0%	0%	2	1%
Filiales intégrées globalement	54	35	13%	7%	12	89%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>14%</b>	<b>7%</b>	<b>13</b>	<b>6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>428</b>	<b>480</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>205</b>	<b>100%</b>

Il s'agit des honoraires perçus par les Commissaires aux comptes de l'émetteur pour la certification des comptes de l'entité consolidante et de ses filiales intégrées.

Les services autres que la certification des comptes recouvrent principalement des attestations concernant les covenants et les subventions ainsi que la mission d'organisme tiers indépendant portant sur la déclaration de performance extra-financière.